

2018



RAPPORT D'ACTIVITÉS

SOMMAIRE

P. 3 CHIFFRES CLÉS

P. 8 TEMPS FORTS

1 P. 9 PROMOUVOIR

10 PLAIDOYER
10 PRÉSENTATION
12 COMMUNICATION

2 P. 16 DÉVELOPPEMENT

17 PLAN DE DÉVELOPPEMENT
19 INNOVATION
21 EUROPE

3 P. 22 APPUIS

23 JURIDIQUE
25 Outils FINANCIERS

4 P. 29 MUTUALISATION

30 FORMATION ET VIE COOPÉRATIVE
32 TRAITEMENT DES DONNÉES
33 RÉVISION COOPÉRATIVE
35 ANIMATION ET COORDINATION DU RÉSEAU
36 SYSTÈME D'INFORMATION

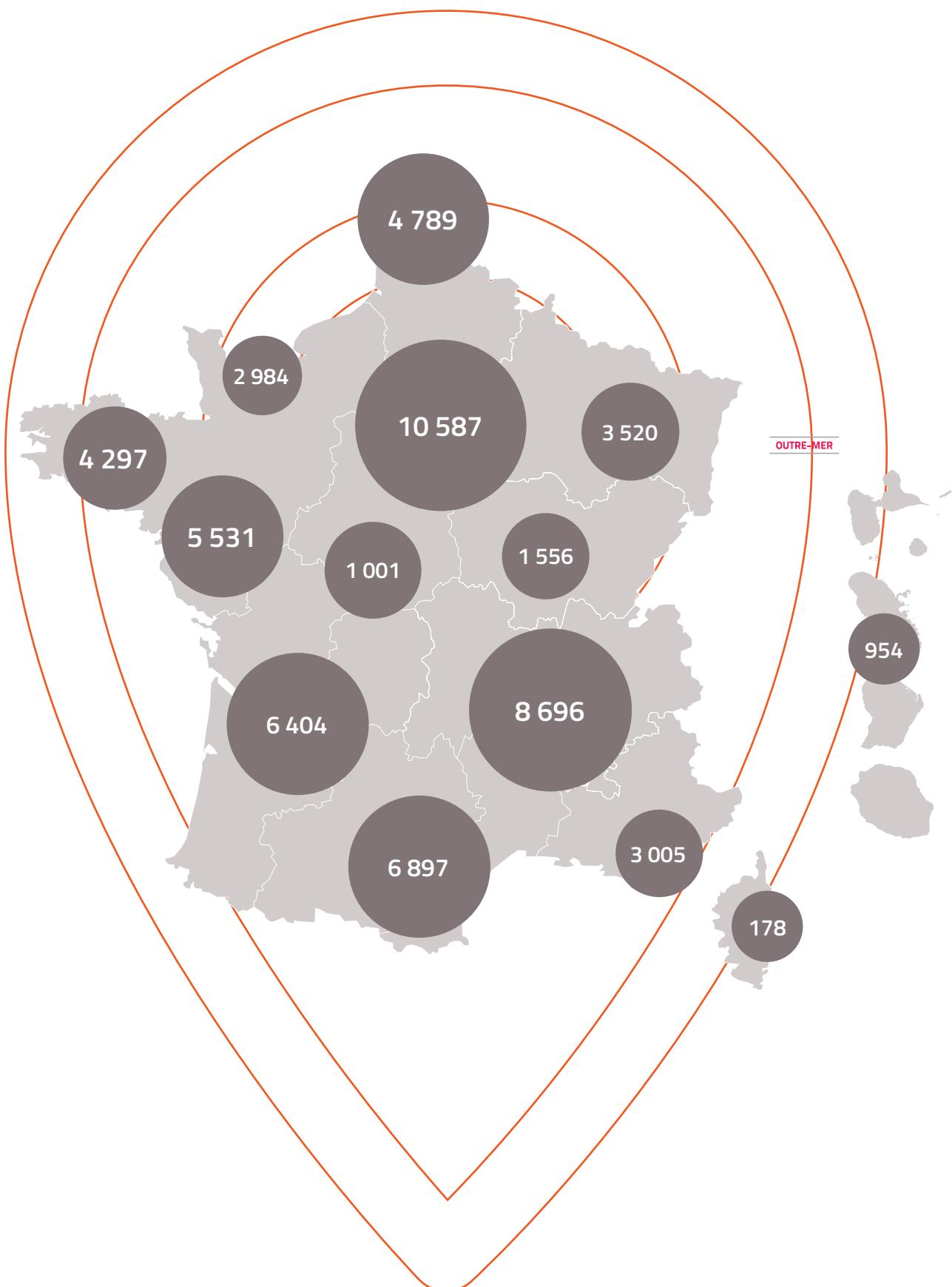
5 P. 37 MOYENS DU MOUVEMENT

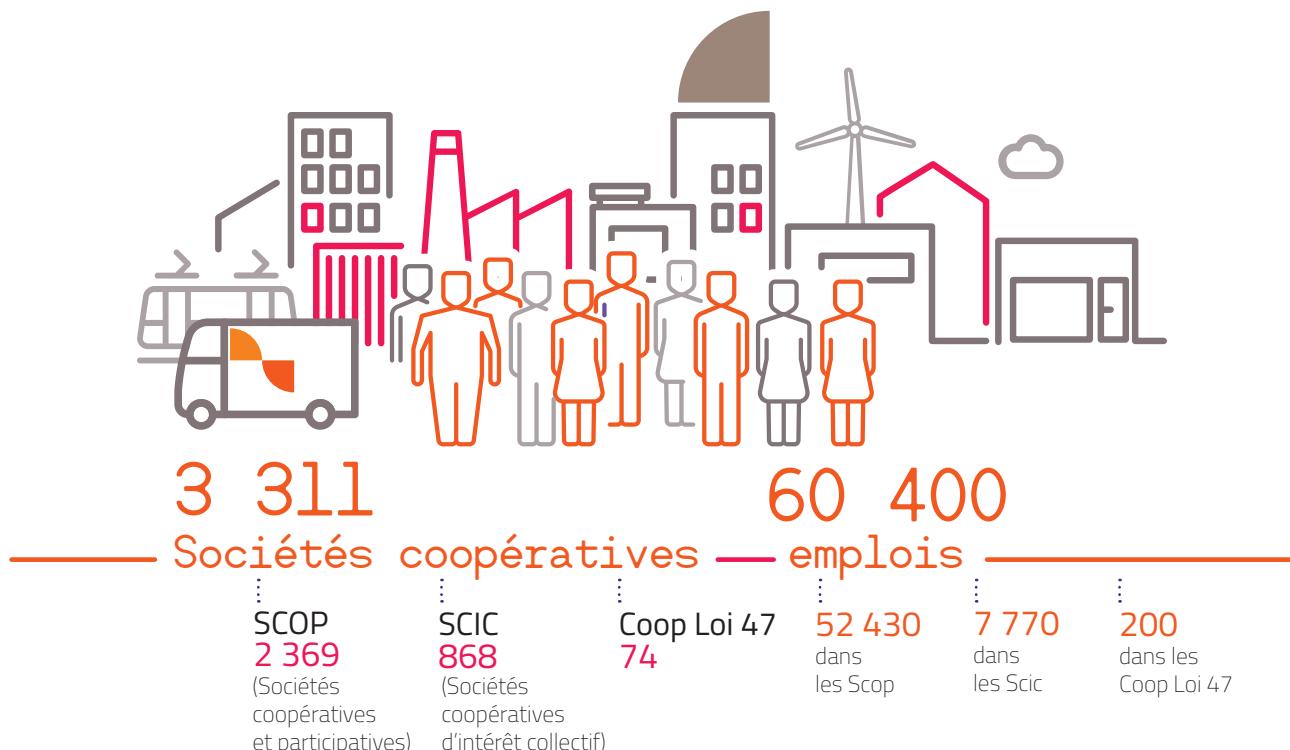
38 INSTANCES POLITIQUES
39 MOYENS HUMAINS
56 MOYENS FINANCIERS

6 P. 58 ANNEXES

CHIFFRES CLÉS

Nombre d'emplois coopératifs par région en 2018





En 2018, les Sociétés coopératives ont atteint **60 400 emplois**, poursuivant leur lancée vers le cap des 70 000 emplois coopératifs à horizon 2020. Les effectifs ont augmenté de 4,5 % dans l'année, et de 12,9 % au cours des deux dernières années. 3 311 coopératives sont désormais actives sur le territoire français, générant un chiffre d'affaires agrégé de 5,5 milliards d'euros, en progression de 6,2 % sur un an.

Depuis début 2017, le nombre de Scop et Scic a augmenté de 10 % pour s'établir à un total de 3 311 Sociétés coopératives actives en France fin 2018.

En 2018, la croissance nette du nombre de Sociétés coopératives est relativement moins élevée par rapport à 2017 (+ 3,8 % en 2018, contre + 5,8 % en 2017). Toutefois, la dynamique de création se maintient autour de 300 nouvelles entreprises par an.

Fin 2018, les coopératives nouvellement créées ont engendré près de 1 900 emplois supplémentaires (+ 18 % par rapport aux créations de 2017). Par ailleurs, la croissance des emplois au sein des coopératives existantes antérieurement à 2018 reste soutenue avec un solde net

avoisinant 2 300 emplois en un an. Toutefois, les effectifs perdus en raison des disparitions de coopératives sont significatifs en 2018 : 1 600 emplois. Au final, la croissance nette des effectifs s'élève à + 2 600 emplois.

Les transmissions d'entreprises saines, génératrices d'emplois

Si les créations ex-nihilo avoisinent les 70 % du nombre total de créations de coopératives en 2018, celles-ci ne génèrent que 20 % des emplois issus des créations de l'année. En 2018, près d'un emploi sur deux engendrés par les créations nouvelles provient des transmissions saines en coopérative, soit 920 emplois consolidés en

Dynamique de création d'emplois en 2018 par origine de création

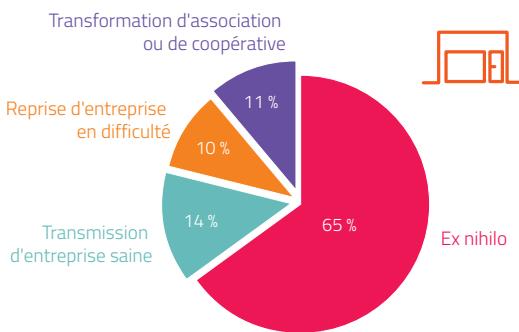
Si l'on comptabilise les salariés qui travaillent dans les filiales non coopératives, en France et à l'étranger, détenues majoritairement par les Scop et les Scic en 2018, les effectifs du Mouvement atteignent 68 800 emplois.

| Emplois créés et disparus en 2018 | |
|--------------------------------------------------------------------|----------------|
| Emplois créés par la création ex-nihilo | 375 |
| Emplois consolidés par une transmission saine | 920 |
| Emplois sauvés par une reprise en difficulté | 190 |
| Emplois consolidés par une transformation | 402 |
| Evolution des emplois au sein des coopératives existantes (en net) | + 2 282 |
| Emplois bruts créés | |
| Emplois supprimés par la disparition des coopératives | 1 584 |
| Emplois nets créés | + 2 585 |

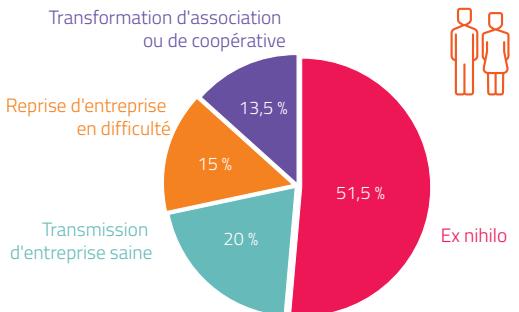


coopérative. Les transformations d'associations représentent 11 % des créations de coopératives de l'année et 21 % des emplois nouveaux. Les reprises d'entreprises en difficulté sont relativement moins nombreuses et le nombre d'emplois sauvés est par conséquent inférieur à 200.

Au total en 2018, la ventilation en nombre de coopératives du Mouvement par origine de création reste inchangée par rapport à 2017. En termes d'emplois, les tendances se confirment avec la part croissante des emplois dans les coopératives issues de transmissions d'entreprises saines (20 %), sachant que plus de 50 % des effectifs sont toujours comptabilisés au sein des Scop et Scic qui ont été créées ex nihilo.



Effectifs par origine de création, sur l'ensemble à fin 2018



DYNAMIQUES SECTORIELLES

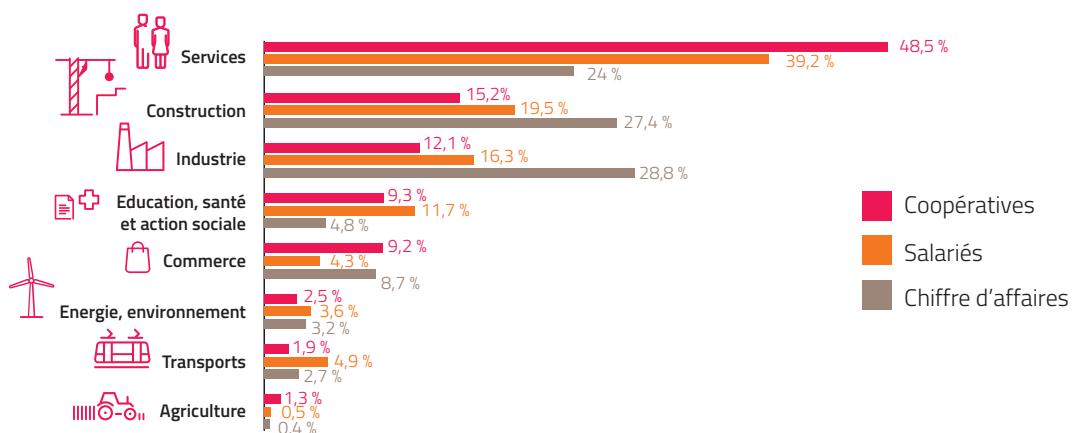
A l'instar de la tendance au sein du tissu économique français, le secteur des services reste le plus dynamique en termes d'entreprises avec 46 % des coopératives créées en 2018 émanant de ce secteur. Près de 140 coopératives ont vu le jour dans ce secteur, dont une majorité créées sous statut Scic. Ce secteur voit ses effectifs augmenter de presque 700 emplois dans l'année et son chiffre d'affaires de + 6,5 %.

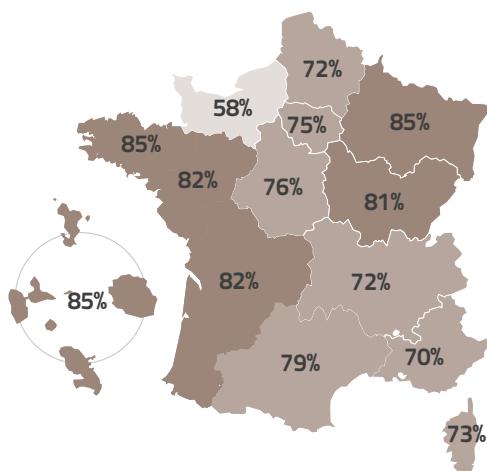
Le secteur du commerce affiche une belle progression de son chiffre d'affaires (+ 25,5 % en 2018). Les coopératives s'y sont développées de façon significative avec 44 coopératives créées dans l'année, dont des Scop et des Scic à part égale. Ce secteur compte 500 emplois supplémentaires à la fin de l'année (+ 23,5 %).

La plus forte progression annuelle en termes d'effectifs s'observe dans le secteur de l'éducation, santé et action sociale : ce secteur compte en effet quelques

850 emplois supplémentaires en fin d'année. Sont à l'origine de cette forte croissance quelques créations nouvelles, en Scic notamment, et le développement des coopératives existantes de ce secteur. 28 coopératives ont été créées en 2018, à savoir 18 Scop et 10 Scic. Le chiffre d'affaires de ce secteur croît de 7,9 % au cours de l'année. Le secteur de l'industrie poursuit sa croissance régulière avec le renforcement de ses effectifs de 370 emplois (+ 3,9 % en un an), du nombre de coopératives de 3,1 % et de son chiffre d'affaires de 3,5 %. Une centaine d'emplois augmente les effectifs dans le secteur de la construction dont le chiffre d'affaires est en hausse de 5,4 %, le nombre de coopératives dans ce secteur restant stable. À noter, une quinzaine de nouvelles coopératives créées dans le secteur de l'énergie et environnement dont 14 Scic.

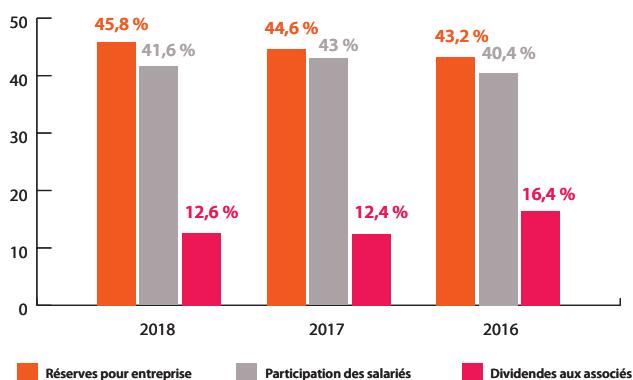
Répartition sectorielle par coopératives, emplois, et chiffres d'affaires (%), fin 2018





Proportion de Sociétés coopératives bénéficiaires par région, exercice comptable 2018

Évolution de la répartition des ENG au sein des Scop, 2016-2018



Solidité économique et financière

En hausse de 6,2 % sur l'année, le chiffre d'affaires net agrégé des coopératives passe à 5,5 milliards d'euros, soit 5 milliards attribuables aux Scop et 420 millions générés par les Scic. Si l'on comptabilise également le chiffre d'affaires généré par les filiales non coopératives détenues majoritairement par les Sociétés coopératives en France et à l'étranger, le chiffre d'affaires total s'élève à 6,8 milliards d'euros.

77 % des Sociétés coopératives sont bénéficiaires, ce ratio variant significativement en fonction de la taille des entreprises : 89 % des coopératives de 50 salariés et plus affichent un résultat net comptable positif, 81 % pour celles ayant 10 à 49 salariés et 73 % pour les moins de 10 salariés. Par secteur, le taux de coopératives bénéficiaires est le plus élevé dans l'industrie (81 %) ; pour tous les autres secteurs, ce taux varie peu, allant de 73 % dans les transports à 77 % dans la construction. Les différences dans la proportion de coopératives bénéficiaires sont davantage marquées d'une région à l'autre.

Partage des richesses

Dans les Scop, les richesses créées profitent principalement aux salariés et au renforcement des réserves des coopératives. Depuis 2016, la part significative venant consolider les réserves des Scop a augmenté régulièrement, s'élevant à près de 46 % des excédents nets de gestion (ENG) en 2018. La participation allouée aux salariés atteint 42 % des ENG, en léger repli par rapport à 2017, au bénéfice d'une hausse relative des dividendes versés aux associés (13 % des ENG).

Taux de pérennité

Autre signe de bonne santé des Sociétés coopératives, le taux de pérennité à 5 ans progresse d'un point de pourcentage, s'établissant à 68 % en 2018. Les coopératives issues de transmissions d'entreprises saines et de transformations d'associations sont plus pérennes, avec un taux de pérennité à 5 ans de 75 % et 82 % respectivement. Selon l'Insee (2017), le taux de pérennité à 5 ans des entreprises françaises hors régime de l'auto-entrepreneur est de 60 %.

| Origine de création | Taux de pérennité à 5 ans |
|----------------------------------------------------|---------------------------|
| Total | 68,4 % |
| 1 - Ex nihilo | 64,3 % |
| 2 - Transmission d'entreprise saine | 75,0 % |
| 3 - Reprise d'entreprise en difficulté | 68,9 % |
| 4 - Transformation d'association ou de coopérative | 82,1 % |

Sociétariat

Le sociétariat salarié du Mouvement, qui augmente de 2,6 % en 2018, totalise plus de 33 000 coopérateurs. 85 % des salariés associés travaillent dans les Scop et 15 % dans les Scic. Le taux de sociétariat médian en 2018 reste constant par rapport à l'an passé : 75 % des effectifs au global, 75 % dans les Scop et 67 % dans les Scic.

Par ailleurs, le sociétariat total, salariés et autres, poursuit sa progression (+ 3,3 % en an). Cette croissance est principalement portée par les Scic qui comptent désormais 65 200 associés (+ 6,4 %).



Égalité professionnelle

Sans changement par rapport à l'année précédente, les femmes représentent 33 % des effectifs du Mouvement. Notons toutefois la progression d'un point de la part des femmes dirigeantes de Sociétés coopératives : en 2018, 27 % des dirigeants d'entreprises sont des femmes, contre 26 % en 2017.

CAE

Fin 2018, les Coopératives d'activité et d'emploi sont au nombre de 140, dont trois nouvellement créées en Ile-de-France, dans le Centre-Val de Loire et en Auvergne-Rhône-Alpes.



Méthodologie :

Ce bilan chiffré concerne l'ensemble des Scop et des Scic en France, adhérentes ou non à la Confédération générale des Scop. Les éléments démographiques, économiques et financiers relatifs aux coopératives du périmètre sont arrêtés au 31 décembre 2018, un retraitement des données manquantes ayant été réalisé en dernière année connue. Dans ce document, le Service des études confédéral a réactualisé les statistiques des années précédentes pour tenir compte des données désormais disponibles ; aussi, les résultats au titre des bilans antérieurs peuvent quelque peu varier.

TEMPS FORTS

12 janvier

Ordonnance : création de centres de santé en Scic

8 mars

Engagement pour la parité d'ici 2020



5 avril

Journée « Construisons ensemble les Scic » au CESE

Mai/juin

Enquête digitalisation

13/14 septembre

Etats généraux des CAE

Août

Publication de l'ouvrage « 9 études de cas »



5/6 juillet

1^{re} Convention nationale en région, à Bordeaux



Guide juridique des Scop

Guide juridique des Scop

Juillet

Sortie du nouveau Guide juridique des Scop

22 juin/7 juillet

Campus coopératives



Octobre

Arrivée de Fatima Bellaredj à la CG Scop en qualité de déléguée générale

Octobre/décembre

PLF 2019 : plaidoyer/ mobilisation du Mouvement

2018

18 novembre/4 décembre

Campagne transmission



29/30 novembre

Université des permanents

1

PROMOUVOIR

PLAIDOYER

PLF

PLF 2019 : Mobilisation réussie !

La fin de l'année 2018 a été marquée par la remise en cause du régime fiscal des Sociétés coopératives dans le cadre du projet de loi de finances 2019 pouvant avoir des effets catastrophiques sur leur développement.

Grâce à la formidable mobilisation de tout le Mouvement sur l'ensemble du territoire : les Scop, les Scic, les unions régionales, les fédérations de métiers, la CG Scop, les élus, les salariés du Mouvement, les dispositifs fiscaux qui renforcent les spécificités des Scop et des Scic ont pu être préservés.

En effet, les députés ont confirmé le 20 décembre dernier, lors de l'adoption du projet de loi de finances 2019 :

» d'une part, le maintien de la franchise d'impôt au titre de la provision pour investissement (PPI) que les Scop utilisent pour la réalisation d'investissements dans les 4 ans de sa constitution (Article 237 bis A du Code général des impôts) ;

» d'autre part, le maintien de la déductibilité fiscale des résultats mis en réserves impartagées par les Scic permettant de constituer leurs fonds propres (Article 209 du Code général des impôts).

La loi de finances définitive pour 2019 a été publiée au *Journal officiel du 30 décembre*.



Perspectives 2019

Un plan d'action plaidoyer a été défini et divers travaux ont débuté en 2019, tant pour améliorer les dispositifs régissant les Scop et les Scic que pour les clarifier lorsque cela est nécessaire. Particulièrement, des actions sont menées en vue de proposer, dans le cadre du PLF 2020, des mesures d'incitation à la création en Scop.

ÉPARGNE SALARIALE

La CG Scop a également été active dans les évolutions intervenues en matière d'épargne salariale. Elle a ainsi participé au Copiesas (Conseil d'orientation de la participation, de l'intéressement, de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié) concernant les évolutions projetées en matière de forfait social. Ces travaux ont abouti, entre autres, à la suppression du forfait social pour la participation dans les entreprises de moins de 50 salariés et pour l'intéressement dans les entreprises de moins de 250 salariés.

LOI PACTE

Dans le cadre de la loi Pacte, la CG Scop a été auditionnée et a travaillé à l'élaboration de propositions en faveur du développement des coopératives, dont la plupart ont dû être reportées compte tenu des bouscullements intervenus dans le même temps par le PLF 2019.

Les travaux de veille de la loi Pacte ont permis de sauvegarder certains dispositifs en matière d'épargne salariale pour les Scop (maintien du taux spécifique de 8 % pour la participation, possibilité d'affecter la participation en compte courant bloqué).

CAE

Face à l'installation du haut-commissariat à l'ESS et à l'Innovation sociale fin 2017, la CG Scop et les deux réseaux ont produit en mars 2018 « 10 propositions à l'Etat pour développer l'entrepreneuriat salarié et les Coopératives d'activité et d'emploi ». Les mesures proposées visent à renforcer l'engagement de l'Etat auprès des travailleurs autonomes, à court ou moyen terme.

REPRÉSENTATION

COMMISSION ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

En 2018, la CG Scop a poursuivi sa participation aux travaux de la Commission Egalité Femmes - Hommes du CSESS.

Par ailleurs, à l'initiative du haut-commissaire à l'ESS et à l'Innovation sociale, la CG Scop s'est engagée le 8 mars aux côtés de grands réseaux de l'ESS à atteindre la parité dans les instances de gouvernance de l'ESS d'ici à 2020.



FRENCH IMPACT

Jacques Landriot, président de la CG Scop, a participé le 10 avril au jury de l'appel à projets Pionnier French Impact lancé par le haut-commissariat à l'Economie sociale et solidaire et à l'Innovation sociale.

CRÉDIT COOPÉRATIF

La CG Scop siège au bureau du Crédit Coopératif avec un mandat de VP de Jacques Landriot. Les questions traitées permettent d'aborder la stratégie de la banque coopérative et de renforcer les liens du Mouvement avec la Banque historique des Scop et Scic déclinés dans le cadre d'une convention renouvelée en 2017.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA COOPÉRATION

La CG Scop, membre du bureau du CSC, a participé activement aux travaux liés à la Révision coopérative concernant toutes les familles de la coopération. De même, elle a présenté un projet de décret sur l'utilité sociale visant à sécuriser les Scic. Enfin, elle a contribué à l'avis sur le Pacte de croissance pour l'ESS proposé par le Haut-commissaire à l'ESS et IS.

PRINCIPAUX MANDATS

En lien avec les pouvoirs publics

| Organisation | Représentant.e.s | Perspectives 2019 |
|----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CESE mandature 2015-2020 | Patrick Lenancker - 1 ^{er} vice-président CESE Patricia Lexcellent - conseillère Jacques Landriot - personnalité associée | sera remplacé par Jacques Landriot en janvier sera remplacée par Séverine Saint Martin en janvier poste supprimé en 2019 |
| CSC | Jacques Landriot Fatima Bellaredj Barbara Blin Barrois (Scic) Nicolas Scalbert (CAE) | |
| CSESS | Fatima Bellaredj <i>via Coop FR</i> Patrick Lenancker <i>via CESE</i> Patricia Lexcellent <i>via Udes</i> | poste réattribué à une autre structure dans le cadre de la reconfiguration de la gouvernance de l'Udes |
| Comité pilotage transmission DGE | Jacques Landriot | |
| Copiesas | Charles-Henri Montaut Jacques Landriot <i>via Udes</i> | |

Monde coopératif

| Organisation | Représentant.e.s | Perspectives 2019 |
|---------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| Coop FR | Jacques Landriot - suppléant Charles-Henri Montaut Fatima Bellaredj - suppléante Amélie Rafael | |
| CECOP | Jacques Landriot | sera remplacé par Catherine Friedrich en 2019 |
| CICOPA | Jacques Landriot | sera remplacé par Catherine Friedrich en 2019 |
| ACI | Jacques Landriot | |
| Crédit Coopératif | Jacques Landriot Alain Maïssa | sera remplacé par Fatima Bellaredj en 2019 |
| Efsin-Efsin participations-Ides | Georges Mandica | |
| Impact Coopératif | Jacques Landriot | |

Sphère ESS

| Organisation | Représentant.e.s |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| ESS France | Jacques Landriot <i>via Coop FR</i> |
| Udes | Jean-Pierre Azaïs - vice-président Fatima Bellaredj - conseil d'administration |
| Avise | Amélie Rafael |
| Unification via Udes | Jean-Pierre Azaïs - administrateur |
| SIFA | Guy Babolat |

COMMUNICATION

CAMPAGNE TRANSMISSION

Trois nouveaux spots radio et témoignages vidéo ont été réalisés afin de sensibiliser les chefs d'entreprise à la transmission aux salariés : Carmelec, Sefard et Calligée. Dans le cadre de la Quinzaine de la transmission-reprise, 122 spots radio ont été diffusés du 18 novembre au 4 décembre sur *Europe 1*, *RMF*, *RTL*, *BFM* et *Radio Classique*. Un emailing a été diffusé auprès d'un fichier de 12 000 experts-comptables de la société Cartegie les 22, 29 novembre et le 4 décembre. Une campagne d'achats de mots-clés sur Google a été renouvelée début novembre pour générer du trafic sur le site web : jetransmetsamesalaryes.fr. Par ailleurs, deux numéros de la lettre *Scop Expert* dédiée aux experts-comptables ont été diffusés en mars et septembre.



KIT AMBASSADEUR

Dans la continuité du carnet d'ambassadeur envoyé en début d'année à chaque coopérative adhérente, la CG Scop a réalisé des affiches ambassadeurs #BienDans-MaScop mettant en scène de vrais coopérateurs et cooprétrices en situation de travail, pour permettre à chaque Scop et Scic d'afficher ses valeurs et atouts coopératifs. Huit nouveaux reportages photos de Sociétés coopératives ont été réalisés dans différentes régions pour illustrer les divers supports et outils de communication du Mouvement.

De nouveaux goodies (mugs, stylos, clés USB, tote bags, autocollants), en cohérence avec la nouvelle identité visuelle, sont également proposés à la vente depuis la fin de l'année 2018.



WEB SÉRIE « CAP 70 000 »

Six témoignages vidéo retracant le parcours de Scop et Scic ayant mené des projets de développement réussis ont été réalisés : Alma, Scoping, Ethiquable, STPR, Hygie Sphère et Titi Floris. Ils ont été diffusés auprès des dirigeants des coopératives adhérentes, sur la chaîne YouTube ainsi que sur les réseaux sociaux.

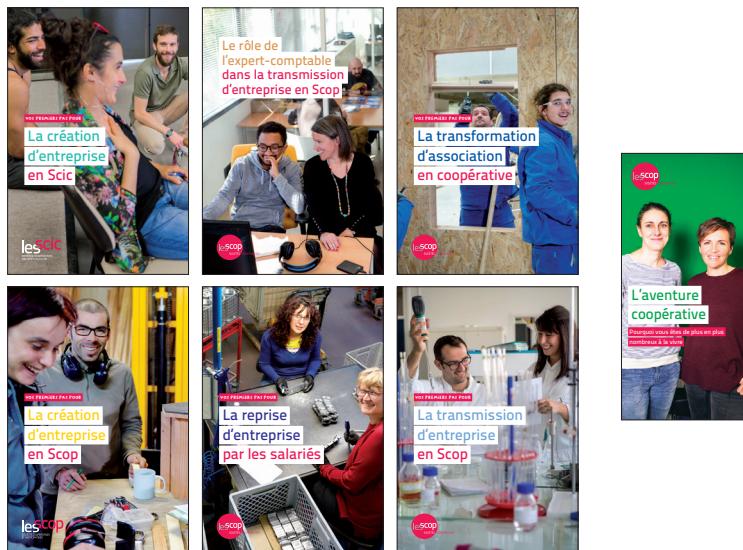
#BienDansMaScop

Performance. Sens
Démocratie. Valeurs
Épanouissement. Talents
Compétences. Territoires
Pérennité. Partage
Innovation. Croissance
Transparence. Travail
Les Scop c'est nous.

les-scop@scop.coop
les-scop.coop

PLAQUETTES

Le Service communication a travaillé à la production de 6 nouvelles plaquettes et d'un nouveau flyer, destinés aux porteurs de projets : création en Scop, création en Scic, transmission d'entreprise, reprise d'entreprise, transformation d'association, rôle de l'expert-comptable dans la transmission en Scop. Illustrées par de nombreuses photos et verbatims, elles seront diffusées au réseau au premier semestre 2019.



PRESSE

Relations presse

Seize communiqués de presse et deux infos presse ont été diffusés pendant l'année sur les sujets suivants : nouvelle architecture de marque (janvier), constitution des centres de santé en Scic (janvier), transformation d'association en coopérative (février), contribution à la loi PACTE (février), parité femmes-hommes (mars), Cooplab (mars), Campus coopératives (mars), Scop d'amorçage Carmelec (avril), websérie Cap 70 000 (mai), bilan chiffré (juillet), Guide juridique des Scop (septembre), ouvrage 9 études de cas (septembre), nomination Fatima Bellaredj (septembre), partenariat CG Scop/centres de santé (octobre), PLF & Scic (novembre), campagne transmission (novembre), PLF & Scop (novembre), PLF & résultats mobilisation (décembre). L'annonce du bilan chiffré 2017 a été un temps fort des relations médias avec 42 retombées comptabilisées. Les résultats de l'étude sur la transformation d'association en coopérative ainsi que la nomination de Fatima Bellaredj, relayée dans le numéro collector du 110^e anniversaire des *Echos*, ont également suscité un intérêt manifeste de la presse.

Liaisons Sociales
Paris - France - Monde
G.D. 12/12/18
Date : Novembre 2018
Format : PDF - Numéroté
Journaliste : Nathalie Tran

PERSONNEL
Paris - France - Monde
G.D. 12/12/18
Date : Novembre 2018
Format : PDF - Numéroté
Journaliste : Nathalie Tran

Associations
Paris - France - Monde
G.D. 12/12/18
Date : Novembre 2018
Format : PDF - Numéroté
Journaliste : Michel Lévy

111 retombées média grâce aux actions directes de la CG Scop

Magazine Udes

La Service communication a intégré depuis octobre 2018 un comité éditorial de l'Udes pour la création d'un magazine destiné aux cibles institutionnelles (parlementaires, élus locaux, président des conseils régionaux et départementaux) mais aussi aux employeurs de l'ESS. L'objectif est de faire connaître l'économie sociale et solidaire, augmenter la notoriété de l'Udes et de ses adhérents et valoriser les bonnes pratiques des entreprises du secteur en matière d'emploi, d'innovation sociale, d'insertion... Le comité éditorial a travaillé à la définition des thématiques sur lesquelles il était pertinent de se positionner, à la définition des rubriques, du format et au choix d'un titre... Le premier numéro paraîtra au premier semestre 2019.

SITES INTERNET

Un cahier des charges a été élaboré et envoyé fin 2018 auprès des Scop de la communication pour choisir un prestataire en vue de lancer dès 2019 la refonte du site institutionnel de la CG Scop et des sites du Mouvement (unions régionales, fédérations, incubateurs...) pour les faire évoluer avec les nouvelles pratiques, tendances et fonctionnalités du web, en cohérence avec la stratégie de communication du Mouvement.

Un cahier des charges a également été envoyé à des agences web en Scop pour la refonte du site internet du fonds d'investissement CoopVenture dédié aux start-up éthiques du numérique début 2019.



RÉSEAUX SOCIAUX

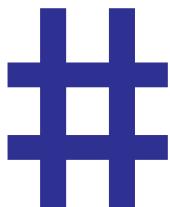
Accompagné par la Scop Net-Rezo depuis septembre 2017, chaque réseau social de la CG Scop possède sa ligne éditoriale, ce qui lui permet de valoriser les actions menées et les enjeux principaux du Mouvement.

Le véritable changement notable sur l'année 2018 concerne l'engagement et l'interaction puisqu'il existe une communauté qui interagit continuellement avec les publications du Mouvement. Que ce soit sur le sentiment d'appartenance, les dernières actions du réseau ou encore les événements du secteur, chaque coopérateur s'engage à travers les publications et contribue au rayonnement du Mouvement.

Les réseaux sociaux ont prouvé la force du réseau, notamment à la fin de l'année 2018, avec la forte mobilisation de l'ensemble des composantes du Mouvement face à la suppression des dispositifs fiscaux propres aux Scop et aux Scic dans le projet de loi de finances 2019. Ainsi, le communiqué de presse pour le maintien de la provision pour investissement (PPI) dans les Scop a été consulté 1 700 fois et le message a eu une portée organique de 32 000 consultations du tweet.

La CG Scop a lancé son compte Instagram (@les_scop) afin de valoriser l'entrepreneuriat autrement et le bien-être au travail à travers les nombreux exemples vidéos et photographiques des Sociétés coopératives.

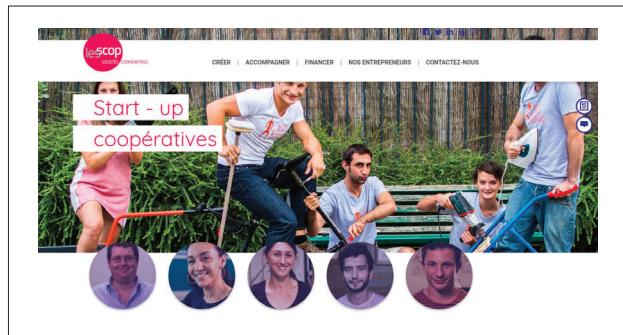
Avec le travail collectif de refonte en cours des sites web pour la CG Scop, les unions régionales ainsi que les fédérations de métiers, le Mouvement aura bientôt une identité numérique complète. Cette identité renforcera le sentiment d'appartenance au Mouvement et démontrera que le hashtag #BienDansMaScop, mis en place début 2018, prend tout son sens.



PROMOTION AUPRÈS DES JEUNES

Site jeunes créateurs

La CG Scop a lancé un nouveau site internet à destination des jeunes entrepreneurs à la recherche de nouveaux modèles : Start-Scop.fr. Il s'appuie sur des témoignages vidéo réalisés pour le site internet, diffusés sur Youtube, ainsi que des portraits de start-up coopératives pouvant être sources d'inspiration.



Campus coopératives

La 4^e édition de Campus coopératives, l'école internationale d'été dédiée aux jeunes de 18 à 35 ans, s'est tenue à l'Université de Poitiers du 22 juin au 7 juillet. Elle a permis à 17 jeunes francophones de vivre deux semaines dans la peau d'un créateur de coopérative.



INDICATEURS D'IMPACT SOCIAL

A des fins de meilleure lisibilité des Sociétés coopératives, au moment où le législateur met en avant les « entreprises à missions » en France, la CG Scop a mis en place un groupe de travail sur les indicateurs d'impact social. Les Sociétés coopératives sont en effet historiquement en avance en matière d'impact social mais ne le disent pas. Cette démarche vise à disposer de critères et indicateurs leur permettant de valoriser largement leurs pratiques. En ce sens, un groupe de travail composé de coopératives adhérentes, d'élus, de permanents et de l'Orse (Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises) a été missionné pour sélectionner les critères et indicateurs permettant de mesurer l'impact social, suite à la validation de ce projet lors de la Convention nationale de juillet 2018. Une première communication de ces indicateurs d'impact social sera d'actualité en 2019.

Par ailleurs, la CG Scop a été partenaire financeur et a participé tout au long de l'année 2018 au projet porté par le Labo ESS, l'Avise et la Fonda, elle a également participé au projet animé par l'Udes sur la thématique de la mesure de l'impact social, s'efforçant de mettre en cohérence les approches.

Ouvrage d'études de cas

L'ouvrage « Les Scop. 9 études de cas de Sociétés coopératives », publié fin août 2018 aux éditions EMS, a pour vocation de sensibiliser aux modèles d'entrepreneuriat coopératif les étudiants et les enseignants de l'enseignement supérieur.

GROUPE COMMUNICATION

Le groupe de communication technique s'est réuni le 11 janvier 2018 en visio pour échanger autour de la communication du carnet d'ambassadeur, dont le choix d'un hashtag dédié. Le 17 mai, les échanges ont porté sur la digitalisation du Mouvement, le plan d'actions communication national en cours ainsi que l'actualité des régions et fédérations. Le 6 décembre, les résultats de l'enquête sur l'organisation des réunions du groupe communication ont été présentés. Le plan de communication 2019, les nouvelles plaquettes à destination des porteurs de projet et le projet de carte de vœux étaient également à l'ordre du jour.

Perspectives 2019

- **Enquête de lectorat du magazine Participer en vue d'une refonte**
- **Refonte de l'ensemble des sites internet du Mouvement**



NB : Consultations en dernières données connues



DEVELOPPEMENT

2



PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Le Mouvement Scop a lancé un important plan de développement visant à atteindre un objectif de 70 000 emplois coopératifs à fin 2020.

La clé de réussite de cette croissance repose sur la mobilisation et la coordination de l'ensemble des structures du Mouvement, unions régionales, fédérations de métiers, CG Scop, tant au niveau des élus que des équipes permanentes.

MOBILISATION DES STRUCTURES DU MOUVEMENT

Chaque union régionale a fixé des objectifs d'emplois coopératifs à fin 2020, déclinant l'ambition nationale. Le suivi de ces objectifs est réalisé lors des réunions de coordination de réseau, des Bureaux, des Directions nationales et lors de la Convention nationale annuelle.

APPUI FINANCIER AUPRÈS DES UNIONS RÉGIONALES

Afin d'appuyer les unions régionales à la réalisation des objectifs, un appui financier « abondement » est prévu chaque année sur le budget développement de la CG Scop. En 2018 :

- > Abondement pour les nouvelles Scop & Scic : 863 961 K€
- > Croissance des Scop & Scic existantes : le Bureau de la Direction nationale a constaté que le montant actuel de 200 K€ ne récompensait pas directement les résultats de croissance.
- Le Bureau de la DN a demandé à la Coordination de réseau de réfléchir à de nouveaux dispositifs d'appui à la croissance des Scop et Scic, qui seront lancés en expérimentation en 2019 : mentorat et fonds d'ingénierie (cf page 18).
- > Co-investissement postes développement : 320 000 €.

Sur l'exercice 2018, ce sont ainsi 4,7 millions d'euros qui ont été reversés aux unions régionales.

Effectifs des Sociétés coopératives adhérentes et non adhérentes par UR

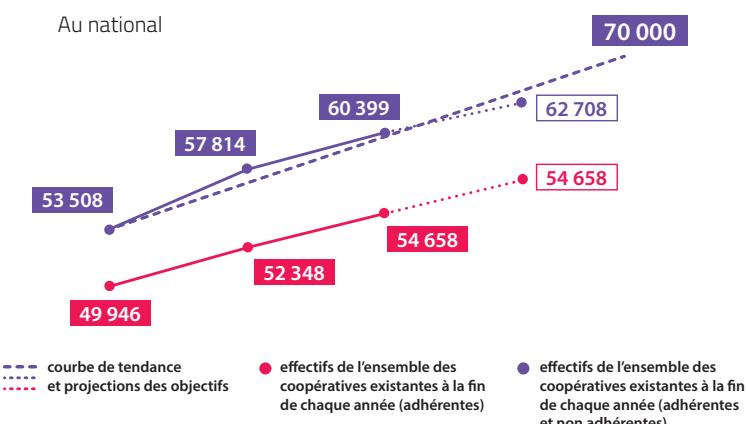
| Union régionale | Effectifs 31/12/2018 |
|--------------------|----------------------|
| Aura | 8 696 |
| Bourgogne FC | 1 556 |
| Grand Est | 3 520 |
| Hauts-de-France | 4 789 |
| Nouvelle Aquitaine | 6 404 |
| Aquitaine | 2 818 |
| Limousin | 844 |
| Poitou-Charentes | 2 742 |
| Occitanie | 6 896 |
| Pôle Méditerranée | 2 113 |
| Pôle Pyrénées | 4 783 |
| Ouest | 12 812 |
| Paca Corse | 3 183 |
| ICD | 12 542 |
| TOTAL | 60 399 |

Avancement à fin 2018

À la fin de l'exercice 2018, les effectifs ont augmenté de 4,5 % pour dépasser la barre des 60 000 salariés, et plus précisément 60 400 salariés.

Évolution des effectifs des Sociétés coopératives adhérentes et non adhérentes à mi-mandat

Au national



JOURNÉES DÉDIÉES AU CHANGEMENT D'ÉCHELLE

La CG Scop a organisé le 5 avril une journée dédiée aux Scic « Construisons ensemble les Scic » pour souligner leur forte progression et la place qu'elles prennent dans le plan de développement du Mouvement. Des réseaux d'acteurs et institutions étaient présents pour échanger sur des pistes de travail commun : santé, centres sociaux, agriculture, groupements d'employeurs... Quatre Scic ont témoigné de leur expérience : GRAP, Citiz, Enercoop et Urbancoop.

Des Etats généraux des CAE ont rassemblé 70 coopératives et 120 participants à Paris les 13 et 14 septembre à l'initiative des deux réseaux Copéa et Coopérer pour Entreprendre et de la CG Scop. Ils ont appelé de leurs voeux la construction d'une alliance nationale de type fédéral au sein du Mouvement Scop autour de quatre axes thématiques : plaidoyer, communication, services juridiques et observatoire. Un comité de pilotage de ces 3 organisations, composé de dirigeants de CAE, a été mis en place en novembre 2018 et travaille à la mise en œuvre de cette fédération avec les CAE.



DÉPLOIEMENT D'ALTER'VENTURE

L'Occitanie a lancé l'accélérateur Alter'Venture dès 2017 en expérimentation. Le programme a été reconduit depuis avec le soutien de la collectivité régionale et la Banque des territoires. La CG Scop a acté la duplication de cet outil d'accélération pour les entreprises de l'ESS à potentiel. Il s'agit de consolider et faire grandir les entreprises par une croissance maîtrisée sur l'ensemble du territoire national.

Après Toulouse, Alter'Venture est en cours de déploiement dans huit régions d'ici 2021. Quatre autres unions régionales sont intéressées : Ouest, Auvergne-Rhône-Alpes, Paca Corse, Île-de-France-Centre Val de Loire Dom-Tom. Avec l'Occitanie, elles représentent 72 % des entreprises coopératives françaises et 70 % des emplois. Le transfert de savoir-faire et des process, outils et modules du programme d'accélération, c'est-à-dire toute l'ingénierie, démarrera début 2019. L'objectif, à terme est de constituer un réseau des Alter'Venture France rattaché au Mouvement coopératif. Le programme qui est amené à évoluer avec les retours d'expérience, permettra de co-construire un outil parfaitement adapté à l'ensemble des territoires. Cet outil répond à une demande de développement des entreprises coopératives et de l'ESS, avec des besoins en innovation, en diversification, en financement de croissance ou en mise en cohérence coopérative de l'organisation RH.

EXPÉRIMENTATION DU MENTORAT ET D'UN FONDS D'INGÉNIERIE

Dans le cadre des orientations d'appui à la croissance des Scop et Scic du Mouvement, la CG Scop a fait brainstormer les UR Scop sur les leviers de la croissance auprès des adhérents. Deux dispositifs feront l'objet d'une expérimentation à partir d'avril 2019.

Le premier est un dispositif de mentorat dont l'objet est de permettre à un dirigeant de Société coopérative porteur d'un projet de croissance de bénéficier d'un partage d'expérience et d'un transfert de compétence de pair à pair par un autre dirigeant expérimenté.

Le second dispositif est un dispositif d'ingénierie ayant vocation à mobiliser un consultant pour accompagner les adhérents à bien finaliser leur projet de croissance (aide à la faisabilité, appui à la stratégie, appui à l'internationalisation, appui à la commercialisation, ...). Le fonds doit permettre de prendre le temps d'une mise à plat avant le lancement d'un projet impactant pour la croissance de l'entreprise.

Perspectives 2019

Un séminaire #CAP 70 000 sera entièrement dédié au développement les 23 et 24 mai 2019.

INNOVATION

PROSPECTIVE

Plateformes collaboratives et coopératives

Les travaux du Mouvement Scop concernant les plateformes coopératives se sont poursuivis dans le cadre plus large d'un partenariat noué en 2018 avec la Coop des Communs, en prenant part au projet Plateformes en Communs. Le Mouvement Scop participe, avec d'autres experts, notamment aux travaux sur le financement et les outils de gestion mutualisés pour les plateformes collaboratives et participatives.

<http://plateformes.coopdescommuns.org/>

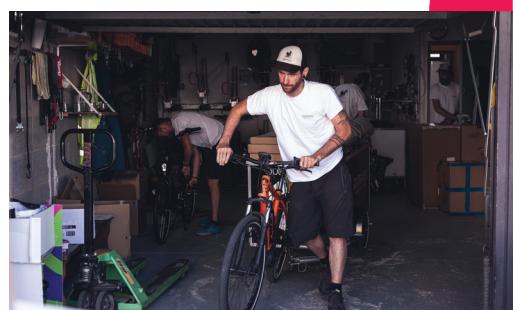
Concernant la question particulière de la sécurisation des parcours professionnels et des conditions de travail des travailleurs des plateformes, la CG Scop s'est associée en 2018 à une équipe de chercheurs pour déposer un projet dans le cadre de l'appel lancé par la DREES/DARES portant sur les formes d'économie collaborative et la protection sociale. Ces travaux ont pour but d'encourager et de financer la réalisation de travaux scientifiques en sciences humaines et sociales qui s'intéressent aux formes d'économie collaborative et à leurs conséquences sur les modalités d'emploi, les conditions de travail et la protection sociale des travailleurs collaboratifs. La CG Scop a pris part au projet « Transformations sociales et économie numérique » qui est piloté par l'Université de Rennes, en association avec d'autres laboratoires de recherche pendant 24 mois.

La CG Scop a participé également à plusieurs travaux tels que ceux menés par l'IGAS et France Stratégie sur la thématique des travailleurs.

FILIÈRES

Filière mobilité

La CG Scop a mis en place un groupe de travail sur les expérimentations de coopératives de livreurs à vélo, rassemblant porteurs de projets, permanents confédéraux et régionaux, ainsi que des parties prenantes externes (DGT, DGEFP, ...). Faisant suite aux Assises de la mobilité auxquelles le Mouvement avait participé l'année précédente, il s'agissait de partir des projets eux-mêmes pour envisager des solutions organisationnelles, contractuelles et entrepreneuriales adaptées aux aspirations de structuration coopérative.



Filière santé

Une ordonnance permet la transformation juridique des centres de santé en Scic depuis janvier 2018. En fin d'année, la CG Scop et les représentants de professionnels de santé, regroupés dans « la Fabrique des centres de santé » ont signé une convention de partenariat pour favoriser la création ou la transformation de centres de santé sous statut Scic.

Outre le projet Richerand à Paris dont les statuts en Scic ont été élaborés en 2018, deux autres projets sont en cours d'accompagnement avec les UR Scop : l'un à Cherbourg et l'autre à Poitiers.

Filière sport

Depuis plusieurs années, on assiste à un questionnement croissant des fédérations et clubs sportifs sur l'évolution de leur modèle économique. Les travaux engagés par le ministère des Sports et le CNOOSF ont fait émerger l'intérêt de recourir au statut Scic, particulièrement intéressant pour repenser la gouvernance des structures sportives.

Une formalisation des enjeux a été réalisée dans un guide par le ministère des Sports, avec le soutien actif de la CG Scop. Un site internet est en cours d'élaboration.

En 2018, un appel à projets, lancé auprès des fédérations sportives, a récompensé 6 projets de Scic, qui rentreront en phase d'accompagnement. Ces projets concernent la gestion d'équipement sportif multi-acteurs, une Coopérative d'activité et d'emploi d'intervenants sportifs, la transformation de fédérations actuellement en association.



Filière tiers-lieux

En 2018, la CG Scop a contribué au rapport « Mission coworking » élaboré par le CGET et la Fondation Travail autrement. A cette occasion, les Scic ont été mises en avant comme format idéal pour les tiers-lieux, tout en proposant également la Scic comme véhicule pour instituer un Conseil national des tiers-lieux, à l'instar de La Mednum.

En septembre 2018, la CG Scop a commandé également un rapport assorti de préconisations sur le lien entre CAE et tiers-lieux dont les conclusions ont été rendues fin 2018 auprès des membres du Copil de l'étude.

www.fondation-travailler-autrement.org/2018/09/19/mission-coworking-faire-ensemble-pour-mieux-vivre-ensemble



Filière alimentation / agriculture

D'autres réflexions et actions se sont poursuivies en 2018 dans la perspective du développement de filières, s'agissant des :

- > Circuits-courts, avec l'étude du modèle de la Scic Grap pour aborder les interrogations et pistes sur le changement d'échelle et son impact en termes de modèle économique et de gouvernance.
- > Coopératives d'installation en agriculture paysanne (CIAP), intégrant le développement de l'entrepreneuriat salarié dans la production agricole. En 2018, le groupe de travail, dont la CG Scop est membre a permis à la CIAP d'être lauréate de l'appel à projets national #Happyterr# « Alliances paysannes innovantes et territoriales pour réussir le renouvellement du milieu agricole ». Ce projet appuie l'accès à la profession et l'accueil de nouveaux entrants non issus du milieu agricole.

Filière développement local

La CG Scop et les Commerçants de France ont signé une convention de partenariat afin d'accompagner la création de Scic de développement local par les collectivités souhaitant dynamiser et apporter une nouvelle gouvernance au commerce de centre-ville, dans le cadre de l'opération « Action Cœur de Ville » lancée par le ministère de la Cohésion des territoires.

RECHERCHE-ACTION

En 2018, la CG Scop a participé à un projet de recherche piloté par l’Institut des territoires coopératifs, financé par le Réseau rural national. Structuré sur 36 mois, et en prolongement des travaux menés par l’Institut des territoires coopératifs depuis 2015 sur la « maturité coopérative », ce projet vise à mettre en œuvre et diffuser une connaissance nouvelle sur le « comment coopérer », afin de contribuer au développement rural par la coopération. Les autres partenaires de ce projet sont la FNCuma, Coopérer pour entreprendre, le RTES notamment. Ce projet débuté au second semestre de l’année 2018 a mobilisé des Sociétés coopératives du Grand Est dans une première phase.

D’autres partenariats de recherche sur les Scop et les Scic se sont poursuivis en 2018, en particulier sur :

- > la flexibilité des salaires dans les Scop et sur les effets de la diversité de la main d’œuvre sur la productivité des Scop (Université de Paul-Valéry de Montpellier 3)
- > la performance et la résilience des Scop en temps de crise (Université d’Aix-Marseille)
- > la gestion et la performance des Scic (Université de Paris-Est Marne-la-Vallée).

<http://institut-territoires-cooperatifs.fr/>

Perspectives 2019

Déclinaison territoriale des filières à fort potentiel

Deux filières seront priorisées pour une déclinaison en région : la filière Biocoop et la filière des entreprises adaptées. Ces deux filières font l’objet d’une convention nationale entre la CG Scop et respectivement la Fédération nationale des Biocoop et l’UNEA pour appuyer le développement de la filière en coopérative.

Ces conventions feront l’objet d’un appui opérationnel pour aider les UR Scop à mettre en œuvre le plan d’actions en construction avec les têtes de réseau et adapter les moyens humains et financiers indispensables pour la concrétisation des projets coopératifs.

EUROPE

COMMISSION EUROPÉENNE

Dans la perspective de développer ses relations avec la Commission européenne, la CG Scop a rencontré fin octobre 2018 des représentants de la Direction générale marché intérieur, de l’industrie, de l’entrepreneuriat et des PME et de la Direction générale emploi, affaires sociales et inclusion à la Commission européenne. Des contacts ont consécutivement été noués au sein de la Banque européenne d’investissement (BEI) afin de s’enquérir des opportunités de financements potentiels.

PROJET EUROPÉEN TRANSFERTOCOOPS

La CG Scop a reçu une délégation suédoise issue de la Fédération des coopératives Coompanion et de l’agence gouvernementale d’aide à la création d’entreprises ALMI qui souhaitait étudier le processus de transmission d’entreprise aux salariés, dans le prolongement du projet européen TransfertoCOOPS.

PROJET EUROPÉEN #COOPLAB

Le kit pédagogique #Cooplac, piloté par la CG Scop, en partenariat avec plusieurs structures coopératives européennes, et soutenu par le programme Erasmus Plus, a été officiellement lancé en mars 2018. Il permet aux jeunes de 15 à 20 ans et à leurs enseignants de s’essayer de façon ludique à l’entrepreneuriat coopératif. Ce dispositif innovant propose en libre accès sur www.cooplac.eu/fr de nombreuses ressources : « Start to coop » pour expérimenter le travail en collectif, des vidéos témoignages et un quiz sous forme de serious game.



JURIDIQUE

Au cours de l'année 2018, le Service juridique a été entièrement renouvelé par l'arrivée de deux nouveaux juristes au mois de mars et le départ des deux anciens membres en cours d'année. Cette restructuration du Service juridique et de son activité se poursuit en 2019 par le recrutement d'un troisième collaborateur venant renforcer les effectifs pour mieux faire face aux sollicitations.

SVP JURIDIQUE

Le Service juridique a été sollicité sur un volume de questions en droit des affaires appliqué au droit coopératif situé aux alentours de 2 300 questions sur l'année 2018, traitées dans un délai inférieur ou égal à 1 journée dans 90 % des demandes.

Les unions régionales ont pu être assistées aussi bien dans l'élaboration de projets de création, de transmission ou de restructuration, que dans leur mission de suivi des coopératives.

Certains sujets continuent de soulever de nombreuses questions, sur lesquelles le Service juridique apporte son appui et travaille à consolider les réponses : il en est ainsi du statut du dirigeant de coopérative, des conditions de réduction d'impôt sur le revenu pour souscription au capital de PME...

Le Service juridique accompagne enfin les dossiers contentieux impactant le Mouvement et sa doctrine (sortie du statut, Urssaf...), et ce, le cas échéant, en lien avec les cabinets d'avocats mandatés.

Il a été décidé de renouveler le partenariat conclu entre la CG Scop et l'Association pour la documentation et l'assistance des entreprises (Adase), ce dernier ayant donné satisfaction aux unions régionales. Pour rappel, il s'agit de la mise à disposition d'une hotline téléphonique d'information en droit social qui permet d'avoir accès aux 130 juristes spécialisés.

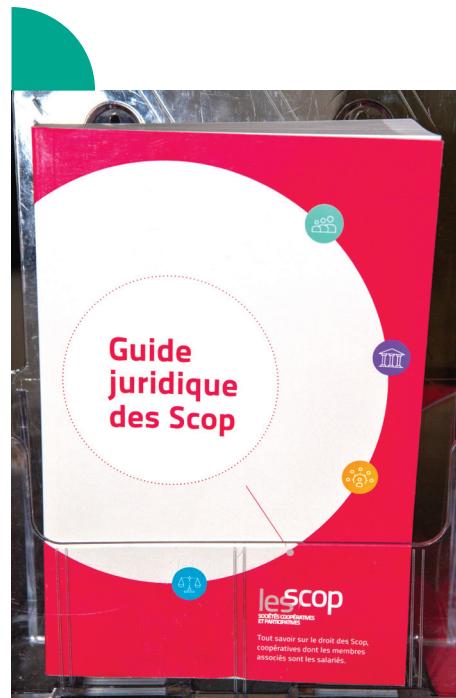
L'appui juridique aux autres services de la CG Scop s'est poursuivi, notamment en fonction de leurs besoins spécifiques (validation juridique des contrats et statuts, secrétariat des structures et modifications statutaires, projets de restructuration, réflexions thématiques, etc.).

GUIDE JURIDIQUE

Le premier semestre a été grandement consacré à la finalisation du nouveau Guide juridique des Scop, publié en juillet. A la fin de l'année 2018, près de la moitié des exemplaires imprimés ont été vendus.

Les travaux ont permis l'intégration des nouveautés de la loi ESS du 31 juillet 2014, la mise à jour de toutes les évolutions législatives intervenues en droit des sociétés, du travail et droit fiscal depuis 2013, date de publication du précédent guide, ainsi que l'évolution des pratiques et doctrines juridiques du Mouvement.

La CG Scop va désormais s'atteler à la rédaction d'un guide juridique pour les Scic afin de leur offrir une documentation équivalente.



INFORMATION, FORMATION

L'actualité juridique alimente régulièrement les numéros de *Scop Info* (tous les 15 jours) et du *Scop Expert* (trimestriel).

Le Service juridique est également intervenu en appui aux formations internes organisées par les unions régionales pour leurs adhérents, ainsi que pour les formations des permanents, notamment en matière de révision.

The screenshot shows the front page of the 'ACTUALITÉ JURIDIQUE' section of the 'DROIT DES SOCIÉTÉS' issue of Scop Expert. It includes a table of contents with articles like 'PRÉCISIONS JUDICIAIRES CONCERNANT LA DÉCLARATION DE BÉNÉFICIAIRE EFFECTIF', 'Le Tribunal de commerce de Bobigny apporte quelques précisions', and 'La qualification d'un bail commercial à l'heure de la conclusion'.

GROUPE JURIDIQUE CAE

Le groupe de travail juridique constitué en 2017 vise à consolider la mise en œuvre des dispositions légales et réglementaires sur les CAE et l'entrepreneuriat salarié. Il maille très concrètement depuis cette année, et c'est là son originalité, l'expertise « terrain » de 4 gérants « experts » de CAE, et l'expertise juridique des services de la CG Scop. Au-delà de la production de fiches techniques pour l'agora des CAE, il alimente et priorise les travaux juridiques ou le lobbying menés pour le développement des CAE.

ARBITRAGE

Les sujets soumis à la Commission d'arbitrage sont variés : clause de non-rétablissement, remboursement du capital social, révocation du dirigeant, rupture abusive de contrat.

La procédure d'arbitrage se fait en deux phases : une tentative de conciliation en région puis, le cas échéant, une audience sur le fond tenue à Paris et à l'issue de laquelle le tribunal arbitral tranche le litige.

Au cours de l'année 2018, 6 nouvelles demandes d'arbitrage ont été reçues. Sur l'ensemble des dossiers en cours en 2018, trois ont donné lieu à conciliation, sept ont donné lieu à une sentence du tribunal arbitral et il y a eu un désistement. En 2019, six dossiers sont en cours d'instruction.

Membres de la Commission d'arbitrage

Jean-Pierre AZAÏS

Orque

Aquitaine/Occitanie
pôle Pyrénées
Président

Emeline BERLEM
Coopenates
Est

Hervé CAREMEL
Groupe Up
Île-de-France

Marie-France DEVEAU

ECF

Poitou-Charentes

Georges LAFARGUETTE
Espace Bio
Nord/Est

Gilbert NEUMANN
ATEM
Paca/Rhône-Alpes/
Occitanie Pôle Méditerranée

Jean-François UHL
Procobat
Rhône-Alpes



OUTILS FINANCIERS

DES OUTILS FINANCIERS PENSÉS PAR ET POUR LES SCOP ET LES SCIC

Les outils financiers du Mouvement sont essentiels à son développement... Ils s'adressent à toutes les Scop et Scic, les plus petites comme les plus grandes, celles en difficultés conjoncturelles comme celles en bonne santé. Il est indispensable qu'ils soient portés par l'ensemble du réseau, Confédération et unions régionales, afin qu'ils soient présents dans le plus grand nombre de coopératives.

A noter

Les outils financiers libèrent les Scop et Scic de toute prise de garantie, et en cas de difficultés passagères, la coopérative a moins de pression qu'avec une banque. Enfin, en cas de difficultés graves, le patrimoine du dirigeant ne sert pas à compenser la perte des outils financiers.

3 OUTILS ET PRODUITS



Prêts participatifs

Avec Socoden, le Mouvement Scop dispose d'un organisme de prêts qui intervient pour financer de la trésorerie des adhérents de la CG Scop.

Socoden joue son rôle en apportant la première brique d'un tour de table auquel se joignent les partenaires financiers des coopératives.

Le prêt bonifié : depuis 2012, Socoden accorde des prêts à un taux aligné à celui de la banque de la coopérative, si celle-ci a une note BDF inférieure ou égale à 4.

Titres participatifs

Scopinvest, filiale de Socoden, finance les projets longs en haut de bilan sous forme de titres participatifs pour renforcer la structure financière et faciliter le recours à l'emprunt bancaire. La rémunération des titres est indexée sur la performance de la coopérative.

Scopinvest est principalement utilisé dans les phases de croissance et lors des transmissions d'entreprises aux salariés.

Garanties des prêts bancaires

Sofiscop a pour objet de se substituer aux cautions personnelles des dirigeants de Scop lorsque ces dernières souscrivent des emprunts bancaires. Sofiscop garantit à 25 % ou 50 % des prêts ou crédits baux du Crédit Coopératif.

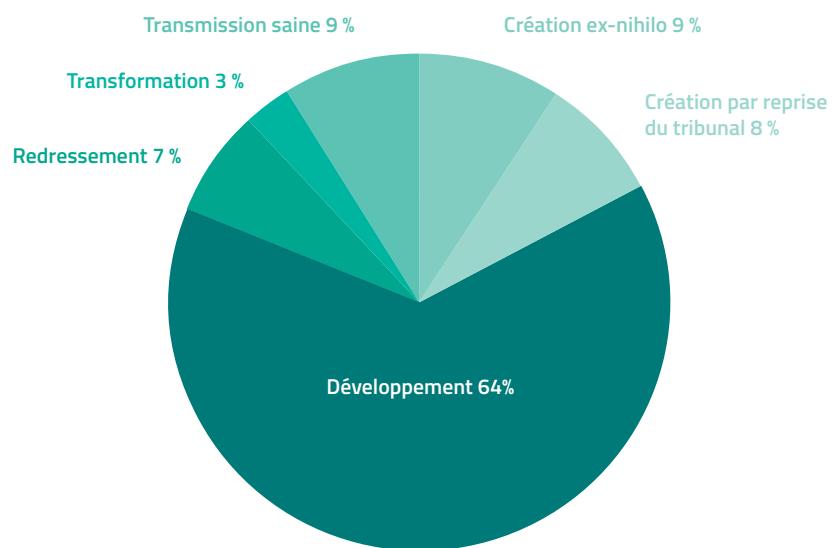
L'ACTIVITÉ DES OUTILS FINANCIERS

Les interventions en 2018

| En 2018 | Nombre de financements | Montant total en K€ |
|----------------------|------------------------|---------------------|
| Prêts participatifs | 117 | 4 428 |
| Titres participatifs | 8 | 925 |
| Garanties | 94 | 2 367 |
| TOTAL | 219 | 6 720 |

En 2018, les outils financiers nationaux sont intervenus 219 fois auprès de 168 coopératives, comptabilisant 3 294 salariés, pour un montant de 6,72 M€.

Répartition des montants investis



La répartition des montants investis par typologie de projet reste la même entre 2017 et 2018.

Répartition des projets financés

| | |
|----------------------------------|---------|
| Création ex-nihilo | 20,55 % |
| Création par reprise du tribunal | 5,94 % |
| Développement | 52,05 % |
| Redressement | 7,31 % |
| Transformation | 4,57 % |
| Transmission saine | 9,59 % |

Des décisions d'investissement largement décentralisées

202 des 219 décisions ont été prises par les Comités d'engagements financiers régionaux, soit 92 % de l'ensemble des décisions. Elles représentent 60 % des montants investis dans les coopératives.

Évolution des interventions

| | 2016 | | 2017 | | 2018 | |
|-----------------------------|------------|---------------|------------|---------------|------------|---------------|
| | Nombre | Montant en K€ | Nombre | Montant en K€ | Nombre | Montant en K€ |
| Prêts participatifs | 102 | 3 433 | 89 | 3 596 | 117 | 4 428 |
| Titres participatifs | 5 | 715 | 15 | 1 990 | 8 | 925 |
| Garanties | 110 | 2 086 | 108 | 2 760 | 94 | 2 367 |
| TOTAL | 217 | 6 234 | 212 | 8 336 | 219 | 7 720 |

Les montants investis dans les coopératives ont baissé en 2018, malgré une activité de prêts participatifs en forte augmentation.

Cette baisse est importante pour l'activité de titres participatifs pour laquelle 6 dossiers validés en 2018 ont été versés début 2019.

L'activité de garantie des prêts du Crédit Coopératif est aussi en baisse, faisant suite à la mise en place du nouveau système d'information de ce partenaire bancaire.

Fusion des 2 sociétés de garantie

Le Mouvement Scop gérait 2 sociétés de garantie : Sofiscop Sud-Est qui garantissait les Scop des UR Scop Paca et Rhône-Alpes, et Sofiscop qui garantissait les coopératives des dix autres unions régionales.

En 2018, les sociétés Sofiscop Sud-Est et Sofiscop ont décidé de fusionner pour plusieurs raisons :

- > Les sociétés exercent une activité identique : la garantie des prêts du Crédit Coopératif
- > Dans un contexte de complexification croissante de la réglementation, la fusion permettra des économies significatives du fait d'une seule structure et non plus deux
- > C'est l'occasion d'étendre la garantie aux Scic.

Au cours de l'année 2018, toutes les opérations ont été menées pour que la fusion soit effective au 31 décembre. Malheureusement l'autorité de régulation des établissements financiers (ACPR) n'a pas été en mesure de valider les opérations de fusion.

La validation de l'opération de fusion a été obtenue en janvier 2019. En conséquence, la fusion sera décidée en mai 2019 avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2019.

La société fusionnée aura pour dénomination Sofiscop, son siège social sera à la CG Scop avec 2 établissements secondaires à Marseille et Lyon.

Recapitalisation de Scopinvest

Compte tenu de la durée des interventions (7 ans minimum) et d'une augmentation depuis 2016 de l'activité, Scopinvest doit être recapitalisé en 2019 pour faire face aux nouvelles demandes de financements.

Scopinvest est détenu à 60 % par le Mouvement Scop et à 40 % par le groupe Esfin Ides. Le besoin est de 6 M€ pour faire face aux 4 exercices à venir.

Les opérations en vue de l'augmentation de capital sont en cours, Socoden ayant anticipé le besoin de sa filiale et validé sa participation au nouveau tour de table fin 2017.

Scopinvest sera ainsi en mesure de faire face à toutes les demandes qui lui seront transmises et validées.

NOUVEAUX OUTILS EN COURS DE CONSTRUCTION

CoopVenture

2018 a été l'année de la formalisation de CoopVenture, un fonds d'investissement couplé à un accélérateur, en partenariat entre le Mouvement Scop, French tech In the Alps et Alma. Ce fonds national a pour objectif de financer les start-up « éthiques », en basant le modèle économique sur la solidarité ; le fonds n'ayant pas vocation à revendre les start-up, mais à les inciter à rester sur le territoire et réinvestir dans le fonds au rythme permis par leur croissance.

Un important travail a été réalisé sur la levée de fonds pour constituer un premier tour de table de l'ordre de 10 M€, avant d'atteindre l'objectif cible de 16 M€. À fin 2018, le tour de table était de 7 M€.

En parallèle, un pilote de l'accélérateur est préparé en Auvergne-Rhône-Alpes, avant déploiement au plan national.



Un logo et une charte graphique ont été travaillés en 2018 pour préparer le lancement du fonds CoopVenture

Foncière Scop/Scic

Le but de cette foncière est double : faciliter les reprises ou aider les adhérents en phase de difficultés en permettant au Mouvement de prendre en charge l'immobilier. La coopérative a la possibilité de racheter ses locaux dès que ses moyens le lui permettront.

L'acquisition s'effectue via une SCI détenue et gérée par l'UR qui contracte un emprunt, et dont le capital est détenu par la société immobilière de l'union régionale.

La société immobilière régionale est constituée au minimum par l'UR et Socoden selon le schéma suivant : l'UR dirige et Socoden finance. Les coopératives régionales peuvent participer à la société immobilière régionale.

Une première opération de ce nouveau dispositif national a été effectuée en 2018 à l'UR Scop Hauts-de-France.



MUTUALISATION



4

FORMATION ET VIE COOPÉRATIVE



PARCOURS CADRES DIRIGEANTS

La huitième promotion 2018/2019 « managers coopératifs » à Paris Dauphine réunit 13 participants : 9 hommes et 4 femmes. Six sont à la tête de leur coopérative ; sept sont en co-direction ou en encadrement, avec une succession en vue pour quatre d'entre eux. De formation initiale BEP à Bac+5, tous ou presque disposent d'une formation « métier », mais pas en gestion ou management. Comme chaque année, les métiers sont diversifiés (dont une CAE). Une Scic participe à cette promotion.

FORMATIONS SALARIÉS ASSOCIÉS

Plus de 1 800 salariés associés ou futurs associés de Scop et Scic ont suivi au moins une formation coopérative en 2018, soit environ 3 % des 57 700 salariés de Scop et Scic. L'essentiel porte sur des formations d'une journée comme Bienvenue.Scop ou Bienvenue.Scic, mais aussi divers thèmes développés à la demande des coopératives.

| | |
|-----------------------------------------------|---------------|
| Journée Bienvenue.Scop | 680 |
| Journée Bienvenue.Scic | 18 |
| Parcours salariés associés Pass 1 | 197 |
| Parcours salariés associés Session 1 | 10 |
| Parcours salariés associés Session 2 & Pass 2 | 62 |
| Autres formations administrateurs | 109 |
| Autres formations Scop | 732 |
| Total salariés formés | 1 808 |
| Nbre de salariés | 57 700 |
| % de salariés formés | 3,13 % |

Pass 1

Près de 200 salariés issus de 75 Scop et Scic ont suivi le programme Pass 1 en 2018. Sur 3 jours, Pass 1 vise à favoriser l'engagement des associés et futurs associés dans la vie coopérative, et notamment à l'assemblée générale. 12 sessions ont été réalisées contre 9 en 2017 (Paca Corse, Ile-de-France, Occitanie Pôle Méditerranée et Pôle Pyrénées, Ouest). 2018 a aussi été l'occasion d'actualiser et moderniser le kit pédagogique Pass 1.

Lancement de Pass 2

2018 a été l'année du lancement de Pass 2 destiné aux administrateurs de Scop et Scic SA, associés participant à la direction de l'entreprise et gérants de TPE coopératives. D'une durée de 3x2 jours, Pass 2 propose cinq modules (gestion, gouvernance, intelligence collective, démarche stratégique, projet d'entreprise) et un état des lieux initial et final. Six sessions ont été réalisées en 2018 (Ouest, Paca Corse, Occitanie Pôle Méditerranée, Poitou-Charentes) pour 40 participants.



FORMATION DES PERMANENTS

160 permanents se sont réunis à Paris les 29 et 30 novembre pour l'Université des permanents, soit plus de 90 % des 174 salariés de la CG Scop, UR Scop et fédérations.

Plusieurs autres formations ont été réalisées en 2018 : révision coopérative, posture consultant, perfectionnement droit coopératif, transfert Pass 2 et formation à l'outil d'utilisation des statistiques du Mouvement Scop.

Enfin, le séminaire des nouveaux permanents a réuni 13 participants en juillet.

GROUPE DE TRAVAIL ET COMMISSION FORMATION

Le groupe de travail sur la formation et la vie coopérative constitué des référents de chaque UR et de la CG Scop sur ce thème s'est réuni quatre fois en 2018. Principaux sujets : fin de l'ingénierie du programme Pass 2 et lancement du dispositif, réforme de la formation professionnelle, actualisation programme Pass 1... Parallèlement, la Commission formation incluant également des élus s'est réunie une fois en janvier.



PRATIQUES MANAGÉRIALES COOPÉRATIVES

Dans le cadre du projet FACT mené en partenariat avec l'Agence pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT), des diagnostics ont été réalisés avec douze Scop et Scic afin de comprendre leurs pratiques managériales, l'impact sur la qualité de vie au travail, les spécificités liées au modèle coopératif et les besoins d'accompagnement qui en résultent. Les conclusions ont été présentées au cours de réunions territoriales dans les trois régions partenaires (Grand Est, Ile-de-France, Occitanie Pôle Pyrénées).

MOOC SCIC

La CG Scop a lancé en mars (2 800 inscrits) et en septembre (1 000 inscrits) deux nouvelles sessions de la formation à distance permettant de connaître les contours du statut Scic, les bases requises pour établir des relations contractuelles entre Scic et collectivités ou organiser l'entrée au capital de ces dernières. Des vidéos ont été produites à partir du Mooc à des fins de communication.

FORM.COOP

Le fonds Form.coop a financé ou co-financé 2 900 heures de formation coopérative et gestionnaire en 2018 pour plus de 400 stagiaires. En 2018, la collecte sur la masse salariale brute 2017 s'est élevée à 303 000 €, en stabilité par rapport à 2017. Les demandes individuelles des coopératives ont atteint un pic à 110 000 € contre 90 000 € l'année précédente. Les formations Pass 1 et Pass 2 se sont essentiellement réalisées dans le cadre d'actions collectives portées par la CG Scop avec les UR Scop pour un engagement de 165 000 €.

UNIFORMATION

Comme chaque année, la CG Scop a siégé aux instances dirigeantes de l'Opcal de l'économie sociale, Uniformation ainsi qu'à la Section paritaire professionnelle qui instruit les demandes de financement. 2018 a été marquée par l'amorce de l'ingénierie d'un parcours de formation dédié aux salariés et dirigeants de TPE dans l'ESS, mixant le présentiel et le distanciel.



Perspectives 2019

- **Réforme de la formation professionnelle** : démarche qualité des organismes de formation du réseau des Scop, évolution du fonds Form.coop
- **Suite et fin du projet FACT sur les pratiques managériales coopératives** : production de l'outillage pour le réseau des Scop, communication des résultats du projet

TRAITEMENT DES DONNÉES

LISTE MINISTÉRIELLE

Le traitement des dossiers d'inscription ou de réinscription des Scop (adhérentes ou non) sur la Liste ministérielle, prévu par la loi, est financé en partie grâce à une convention signée avec le ministère du Travail.

La CG Scop vérifie sur le fond et sur la forme que la société qui sollicite son inscription fonctionne conformément aux dispositions de la loi de 1978.

Liste ministérielle 2018

| | 2018 |
|------------------------|-------|
| Nb de dossiers traités | 2 576 |
| Nb d'avis émis | 2 371 |
| <i>dont :</i> | |
| Avis favorable | 2 085 |
| Avis avec réserve | 79 |
| Avis défavorable | 207 |

STATISTIQUES

Production d'analyses statistiques

Outre la production d'analyses statistiques récurrentes à des fins de communication annuelle de chiffres clés notamment, le Service des études a réactualisé en 2018 certaines analyses, dont celles portant sur les transmissions-reprises en Scop. En outre, un état des lieux sur les Sociétés coopératives dans les services à la personne a été réalisé en octobre 2018. Par ailleurs, le service a poursuivi la structuration de l'analyse statistique au travers d'un logiciel d'informatique décisionnelle pour davantage de robustesse et une meilleure diffusion des analyses au sein du réseau. Ce travail devra se poursuivre pour assurer un suivi précis et pluriannuel de la croissance des effectifs dans le cadre du plan de développement notamment.

Enquête Scic

Mi-février 2018, la CG Scop a lancé une enquête auprès des Scic actives sur tout le territoire français. Renouvelant une enquête réalisée en 2015, ce recueil d'informations vise à compléter la base de données confédérale pour pouvoir disposer et communiquer des statistiques représentatives sur ce modèle d'entrepreneuriat en développement.

Enquête Digitalisation

La CG Scop a lancé deux enquêtes aux mois de mai et juin, une auprès des permanents (120 répondants) et une autre auprès des Sociétés coopératives (560 répondants), pour connaître les attentes en matière de digitalisation des services rendus par le Mouvement en vue de la mise en œuvre d'une stratégie de digitalisation. Les résultats de l'enquête ont été présentés et ont fait l'objet des ateliers de travail à la Convention nationale de Bordeaux.

Enquête Filiales

Jusqu'à présent, l'analyse statistique du Mouvement se limitait au périmètre statutaire des Sociétés coopératives. Par conséquent, cette analyse n'appréhendait pas les Scop et les Scic dans toute leur dimension dès lors que celles-ci détenaient des filiales non coopératives de façon majoritaire. Dans la perspective d'étendre la connaissance du Mouvement à des fins de développement et de communication, une enquête en ligne assortie de relances téléphoniques a été lancée au troisième trimestre 2018 pour recueillir effectifs et chiffres d'affaires des filiales des Sociétés coopératives, en France et à l'étranger. Au total, près de 650 personnes ont répondu à cette enquête adressée à l'ensemble des coopératives du Mouvement. Les premiers résultats ont été présentés à la Direction nationale de décembre.

Etat à fin 2018 des filiales non coopératives détenues majoritairement par les Sociétés coopératives adhérentes et non adhérentes

| | |
|----------------------------------------|-----------------|
| Nb de filiales | 186 |
| Effectifs totaux au sein des filiales | 8 391 |
| Chiffre d'affaires agrégé des filiales | 1 359 389 165 € |

RÉVISION COOPÉRATIVE

La nouvelle forme de révision coopérative a soulevé beaucoup de questions depuis son démarrage initié il y a deux ans. Aujourd'hui, l'ARA (Association du réseau Arescop) se félicite du chemin parcouru. Des réponses ont été apportées tant du côté des réviseurs, au regard des règles d'indépendance, que du côté des coopératives qui ont pu voir de nouveaux réviseurs, une nouvelle organisation, de nouveaux types d'attestations, de nouveaux rapports de révision.

Gouvernance de l'ARA

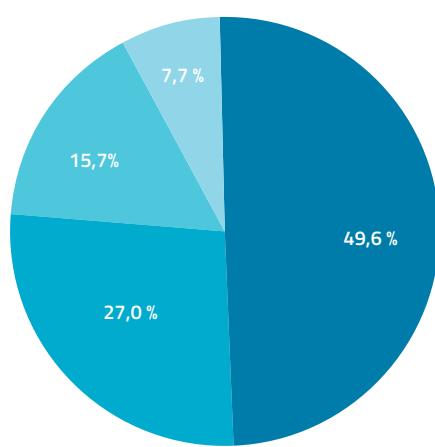
Le conseil de surveillance, présidé par Pierre Thomas, regroupe la Confédération générale des Scop et les 12 unions régionales.

Le Directoire, présidé par Jean-Pierre Modica, est composé de la Confédération générale des Scop, Arescop nationale, Arescop Grand Sud, Aurev réseau Arescop, Arescop ICD (Île-de-France, Centre-Val de Loire, Dom-Tom).

Activité

Le réseau Arescop compte 62 réviseurs agréés, répartis sur 4 organismes de révision.

L'activité des Arescop



■ Arescop Nationale ■ Arescop Grand Sud ■ Aurev Révision réseau Arescop ■ Arescop ICD



La révision coopérative ne constitue pas une révision comptable ni une certification des comptes et se distingue d'une analyse qui se limiterait à dégager les principaux ratios de gestion et d'équilibre financier. Elle apporte aux associés coopérateurs le moyen de vérifier que leur outil commun demeure bien une coopérative dont le fonctionnement garantit sa pérennité.



En 2018, l'ARA a apporté les supports suivants :

▪ **Guide du réviseur :** cet outil a une double vocation et permet à l'ensemble des réviseurs :

- > d'avoir une base commune pour la mise en œuvre des points de contrôle (conforme/non conforme)
- > d'analyser les pratiques.

Pour éviter toute mauvaise interprétation, la dernière version a été adaptée avec les articles du nouveau Guide juridique des Scop.

▪ **Doctrines du réviseur :** ce sont les sujets recensés (suite aux questions remontées du terrain par les réviseurs) et qui sont évoqués et validés lors de chaque directoire de l'ARA. Ce relevé vient ainsi compléter le guide du réviseur et apporte des réponses harmonisées au sein du réseau.

▪ **Formations :** 3 sessions se sont tenues sur l'année, regroupant 37 participants, dont une sous forme d'échanges de pratiques. Cette dernière a permis de partager le panorama des pratiques régionales, de mutualiser, pour que les améliorations apportées par chacun profitent à tous.



Formation « échanges de pratiques » : travail collectif, puis en sous-groupes.

▪ **Plaquette commerciale :** un travail coordonné par l'ARA a permis d'élaborer une plaquette expliquant de manière précise et détaillée la révision coopérative en cinq questions. Elle est agrémentée de témoignages de coopératives et de réviseurs. Elle sera diffusée d'ici l'été 2019.

Perspectives 2019

Une des premières missions de l'ARA est de promouvoir et harmoniser la révision coopérative au sein et à l'extérieur du Mouvement. Ainsi, un site web sera lancé au courant de l'année afin d'être encore mieux identifié. 2019 sera aussi le démarrage de contrôles croisés entre les Arescop afin

d'apporter plus de valeur ajoutée à leur mission. L'objectif final est d'apporter aux Scop et Scic une révision :

- plus efficiente,
- non rébarbative,
- source de progrès,
- bien comprise par l'ensemble des associés.

ANIMATION ET COORDINATION DU RÉSEAU

COORDINATION DU RÉSEAU

En 2018, le travail continu de coordination du réseau a été ponctué par 5 réunions des unions régionales et fédérations de métiers, qui ont notamment permis de travailler :

- > Au suivi du plan de développement
- > À la définition d'une vision partagée de la digitalisation des métiers du Mouvement
- > À l'organisation du déploiement des accélérateurs d'innovation sociale au sein des unions régionales
- > À la préparation de la Convention des 5 et 6 juillet à Bordeaux
- > À la recherche de nouveaux dispositifs d'appui à la croissance des Scop et Scic existantes

Une bonne articulation de ces travaux avec la gouvernance a été assurée par la présence du président lors de ces réunions ainsi que par des échanges avec les élus de la DN et de la Convention nationale. Une rencontre fructueuse avec l'équipe de la Fédération des Scop du BTP a permis d'esquisser des pistes de renforcement de la coopération avec les unions régionales et une meilleure définition des rôles de chacun.

ANIMATION DU RÉSEAU

L'année a été marquée par la volonté de renforcer la mutualisation entre les permanents du réseau au service du plan de développement. L'équipe de la CG Scop a été renforcée en ce sens par l'embauche en mars 2018 d'un chargé d'animation du réseau.

Cette volonté s'est traduite concrètement par la mise en place de journées d'échanges de pratiques entre les délégués des différentes UR. L'objectif est de leur permettre de se rencontrer régulièrement pour confronter et mettre en perspective les expériences et les savoir-faire de chacun, et plus largement de favoriser l'émergence d'une communauté de pratiques.

Une première session, organisée par la CG Scop, en partenariat avec l'Union régionale Auvergne-Rhône-Alpes, a réuni 21 délégués pendant 2 jours autour du thème de la transformation d'association en Scop ou Scic. Elle a été préparée et animée par un petit groupe de délégués motivés pour faire avancer la dynamique de mutualisation entre les unions régionales.

Les séquences de travail en ateliers et en plénière ont alterné avec des moments conviviaux favorisant l'interconnaissance et le développement d'un sentiment d'appartenance commune à un réseau, au service d'objectifs partagés. La formule a été un succès et sera reconduite à raison de deux sessions par an.

Ces journées ont donné lieu à la constitution d'une boîte à outils partagée en ligne sur la transformation d'association, qui permettra de renforcer et d'homogénéiser les pratiques des délégués sur ce thème.

D'autres formes de mutualisation sont à l'étude, notamment en s'appuyant sur des outils digitaux. Une enquête en ligne auprès de l'ensemble des permanents a permis de déterminer les thèmes sur lesquels les actions de mutualisation sont les plus attendus.



Journées de mutualisation à Lyon en septembre 2018

AGORA DES CAE

L'outil collaboratif « l'agora des CAE » a poursuivi son développement en 2018, avec une croissance de 23 % du nombre d'usagers, atteignant 289 personnes issues de 96 CAE, et 70 permanents des UR Scop. La principale nouveauté est la mise en place en septembre 2018 d'une base des pratiques et des savoirs. Elle diffuse progressivement des informations et préconisations juridiques construites et validées, en associant praticiens de CAE et experts de la CG Scop, sous forme de fiches techniques téléchargeables. 13 existaient en fin d'année, comme la rémunération de l'entrepreneur salarié ou la cession d'une activité (fonds de commerce).

SYSTÈME D'INFORMATION

Le chantier de digitalisation du Mouvement a été initié fin 2017 avec pour objectifs principaux de faciliter le développement des adhérents et d'accélérer les créations de nouvelles sociétés en Scop et Scic.

Des groupes de travail (adhérents, élus, permanents) ont été constitués et des entretiens individuels réalisés, avec l'appui d'un consultant externe, dans le courant du 1^{er} semestre 2018 pour fixer les orientations du projet « digitalisation » qui s'adresse aussi bien aux permanents qu'aux adhérents du Mouvement. Une consultation générale a ensuite été organisée par voie électronique auprès de ces derniers, suivie par la tenue de quatre ateliers avec les administrateurs pendant la Convention nationale de juillet 2018. A l'issue de ce processus, les axes de ce chantier ont pu être définis, à savoir l'élaboration d'une vision globale et cohérente pour le Mouvement, l'utilisation d'outils partagés et le positionnement de l'utilisateur au centre des préoccupations.

La première brique a été le recrutement au sein de la Confédération mi-octobre d'un nouveau responsable informatique en charge de la coordination et de la mutualisation des ressources et outils informatiques de la CG Scop et des unions régionales. Son arrivée a permis de débuter la réalisation d'un audit des systèmes d'information de la CG Scop et des unions régionales afin d'identifier les grandes orientations techniques à prendre.

Perspectives 2019

Plusieurs outils seront déployés au cours de l'année 2019 :

- Mise en place d'un nouvel intranet (CG/UR) pour faciliter et fluidifier les échanges d'information
- Déploiement d'un outil de gestion commun à toutes les unions régionales, permettant le suivi des échanges avec les adhérents et la prospection de nouvelles coopératives
- Développement d'un portail dédié aux adhérents, leur offrant la possibilité de trouver des documents liés à leur activité, d'échanger avec d'autres coopératives, de remplir en ligne le questionnaire annuel...



MOYENS DU MOUVEMENT

5

INSTANCES POLITIQUES



11 réunions du Bureau

5 réunions de la Direction nationale

5 réunions de Coordination du réseau, dont 1 décentralisée à Niort

En 2018, les instances du Mouvement se sont attachées à compléter les actions entamées en 2017 dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique et opérationnel de la mandature. Elus et responsables des structures opérationnelles ont ainsi travaillé de manière concertée sur des priorités partagées, notamment :

- > Les propositions à porter à tous les niveaux et tout au long de la préparation du projet de loi PACTE, ou à défendre sur le PLF 2019
- > Pour préciser les orientations en matière de digitalisation, adaptées pour chacune des composantes du Mouvement
- > La structuration et la coordination sur les Scic et les CAE
- > La recherche de partenariats ciblés sur les réseaux et les filières porteurs
- > La poursuite du plan d'actions communication, avec la publication de vidéos croissance ou le projet de site « jeunes créateurs ».

Elles ont en outre consacré un temps important sur le plan de développement au travers d'un suivi régulier et par la mise en œuvre de nouvelles actions et l'ajustement de moyens :

- > Apports des fédérations en soutien au développement et préparation d'une nouvelle charte avec la Fédération du BTP pour le renforcement des liens de travail avec les UR
- > Déploiement de l'accélérateur Alter'Venture dans 5 régions
- > Co-investissement de nouveaux postes en région ainsi qu'un renfort au national sur le juridique et l'animation de réseau
- > Partage d'expériences à reproduire mises en place par les UR

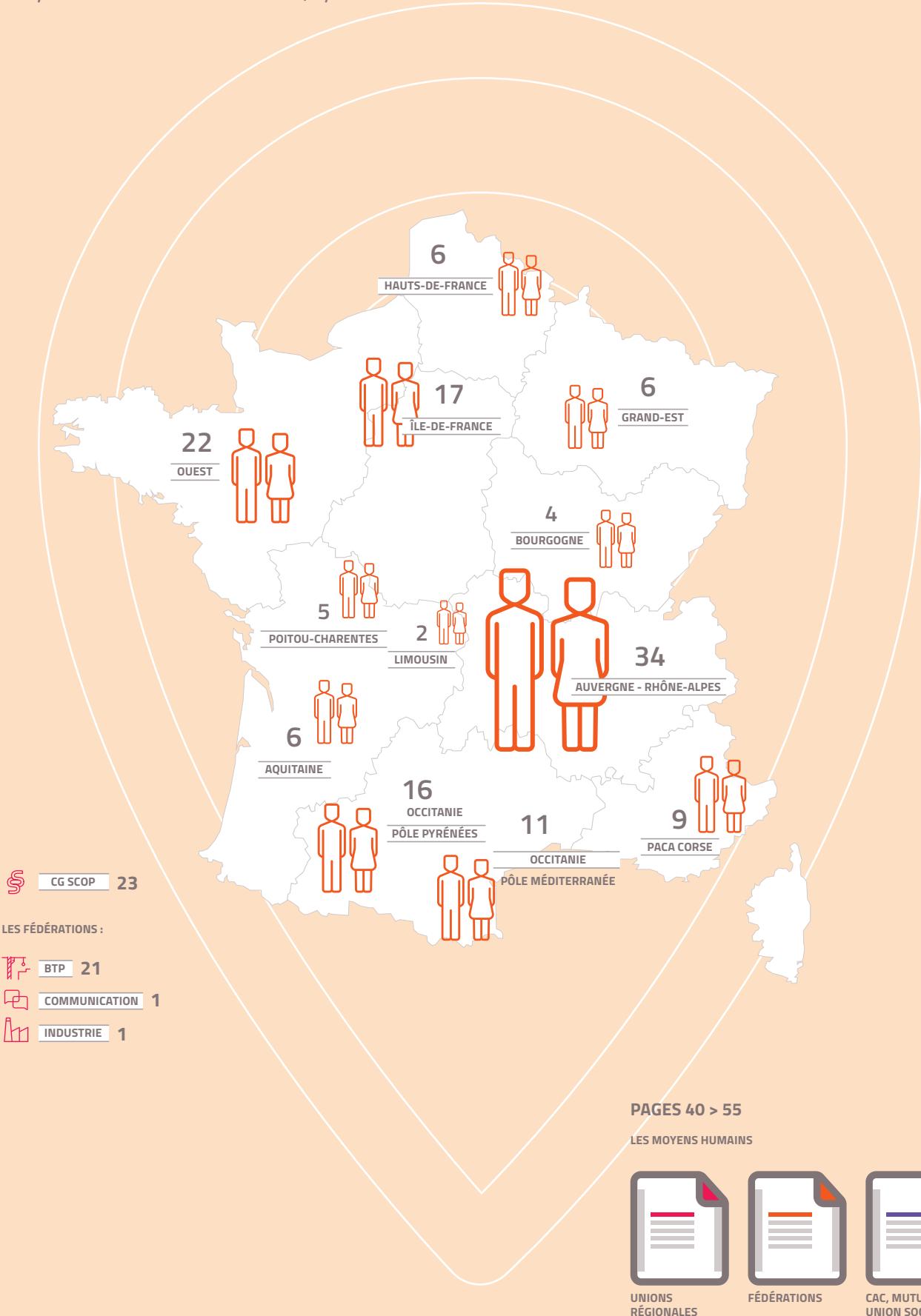
CONVENTION NATIONALE

Organisée pour la première fois en région, la Convention nationale s'est réunie à Bordeaux les 5 et 6 juillet 2018. Lors de cette édition, les 130 participants, élus et permanents, ont fait le point sur l'avancée du plan de développement initié au Congrès de Strasbourg en 2016 et discuté du projet de digitalisation. La rencontre leur a également permis d'échanger et de débattre au cours d'ateliers, sur les enjeux de la transition numérique pour les coopératives et le Mouvement, la mesure de l'impact social, les accélérateurs de croissance, et l'organisation et la vie du Mouvement, travaux qui ont été poursuivis par les instances.



MOYENS HUMAINS

184 permanents au service des adhérents, à fin mai 2019



Prospection / sensibilisation

- Actions d'emailings, rencontres, participation aux réseaux de la création-reprise à l'échelle locale et régionale ainsi qu'à des jurys de concours.
- Formations sur les spécificités comptables et fiscales des Scop à destination des experts-comptables
- Mise en place d'actions sur les territoires avec les adhérents : événements grand public, de sensibilisation des élus et acteurs économiques.

Accompagnement à la création, reprise, transmission, transformation

- 1 responsable création-développement
6 consultants, 1 chargée de développement
- 1 354 jours consacrés (523 jours en prescription/ coordination d'actions, et 831 jours consacrés à l'accompagnement des projets).

- 240 participants aux réunions d'infos Coopstart
- 278 projets reçus
- 81 projets accompagnés
- 54 créations (32 ex-nihilo, 4 transformations d'association, 17 transmissions, 1 reprise) ; 330 emplois
- 45 projets accompagnés avec Alter Incub

Promotion / communication

- **Communication presse :** 470 retours presse, pour 14 communiqués lancés.
- **Communication digitale :** www.scop.org a vu sa fréquentation augmenter de 25 % cette année (3 546 visiteurs uniques en moyenne par mois). Il est alimenté par les comptes Facebook, Twitter, Instagram, Linkedin.
- **Communication opérationnelle :** L'identité #CoopStart est lancée : 2 phases de test, refonte des plaquettes produit et supports accueils. Refonte identité visuelle Transméra (nouvelle panoplie d'outils de com).

- **Communication événementielle :** participation au Salon des entrepreneurs à Lyon, et autres événements territoriaux ou régionaux, afin de positionner l'UR Scop comme acteur majeur de la création/reprise.
- **Animation territoriale :** les 9 comités de coopérateurs ont organisé 23 rencontres territoriales en 2018, qui ont réuni un total de 768 participants (ex. Marché de Noël des Scop à Clermont-Ferrand).

Filières

Pour le développement de nouveaux adhérents :

- Action Transmission sur la filière ingénierie (qualification des entreprises, démarche en direct des entreprises identifiées, rencontre avec les fédérations de la filière).
- Amorçage sur la déclinaison des conventions nationales avec les réseaux Biocoop, UNEA.

Pour les adhérents :

- Rencontres sur les filières : formation, circuits-courts/ restauration, structures d'accueil, numérique.
- Action de sensibilisation aux enjeux du numérique « l'automne de la digitalisation » à travers 6 ateliers thématiques : stratégie numérique / réseaux sociaux/ e-réputation/ outils de travail collaboratifs/ cyber-sécurité.

Financement

Sur 2018, 2 350 K€ ont été nouvellement engagés auprès de 58 Scop et Scic :

Outils nationaux

> Scopinvest : 150 K€ - Socoden : 951 K€

Outils régionaux

> Transméra : 395 K€ - SEP : 103 K€

> Sofiscop SE : 751 K€

• Au total avec les engagements passés, les fonds du Mouvement atteignent 11 800 K€ dans 200 adhérents, soit près de 40 % des adhérents de l'Union régionale.

• 2^e levée de fonds pour Transméra (société de capital investissement dédié à la RES) d'un montant de 2,5 M€ pour atteindre 7 M€.

Prospection / sensibilisation

Sensibilisation transmission en Scop :

- Lettre d'information juridique spécifique aux experts-comptables, envoyée à tous les cabinets comptables des Scop et Scic adhérentes, soit plus de 80 experts-comptables et commissaires aux comptes de la région.
- Constitution d'un fichier de sociétés dont le dirigeant a + de 45 ans (transmission).
- Rapprochement avec les réseaux de transmission.

Accompagnement à la création, reprise, transmission, transformation

En 2018, l'Union régionale a reçu :

- > 21 projets de création de Scop ex-nihilo : 3 ont donné lieu à des accompagnements
- > 15 projets de reprises/transmissions : 11 ont été accompagnés
- > 25 projets de Scic : 6 ont été accompagnés

L'UR a organisé 21 réunions d'informations dont 11 sur le Pôle Bourgogne et 10 sur le Pôle Franche-Comté. L'UR Scop a accompagné jusqu'à la finalisation de 10 créations/reprises de Scop et Scic représentant 65 emplois.

Promotion / communication

- Participation à la semaine régionale de la création d'entreprise avec la CMA (2 jours)
- Nombre de newsletters à l'année : 12 (1/mois)
- Nombre de contacts par mois : 754 (UR, fédérations, coopératives+adhérents, partenaires, demandes d'inscriptions)
- Page Facebook depuis septembre 2017 : actuellement 104 likes et 114 abonnements
- Page Twitter : 52 abonnés
- Site internet : 23 articles rédigés
- Impression et diffusion de 1 000 annuaires des Scop et Scic de la région BFC.

Filières

Rapprochement avec le réseau Biocoop à travers l'accompagnement de 3 Biocoop en création et transmission.

Financement

Mobilisation des outils nationaux.

- Socoden : 35 K€ (2 dossiers en 2018)
- Sofiscop : 193 700 € (5 dossiers 2018)

Partenariats / aides au développement

- En 2018, le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté a maintenu son soutien aux actions d'appui à la création/reprise/transmission, de développement et appui aux coopératives existantes à travers une subvention de 100 K€. Terminée en 2019 avec la mise en place en région du SIEG et remplacée par une convention de prestation de 85 K€ maximum en fonction des objectifs d'accompagnement prévu dans la convention.
- Aide directe de la région BFC en direction des Scop et Scic en créations/reprises/transmissions à hauteur de 3 000 € maximum par salarié associé (X2 pour public prioritaire). 6 Scop et Scic subventionnées pour une enveloppe globale de 123 K€.

Accompagnement à la création, reprise, transmission, transformation

- **Nombre de projets reçus :** 101
- **Nombre de projets créés :** 14 coopératives (9 Scop et 5 Scic)

Promotion / communication

Salons

- Forum « Transmission reprise d'entreprise » à Thann le 21 septembre.
- Salon à l'Envers le 18 octobre avec les coopératives Valo', Marne Metal Concept et la Fonderie Rollinger à Thionville.
- SALON GO à Épinal le 14 novembre
- SALON GO à Nancy le 15 novembre

Interventions lors d'événements

- Réunion territoriale Be-EST Entreprendre organisée par la Région Grand Est, à Châlons-en-Champagne le 18 avril, à Thionville le 18 mai et à Haguenau le 13 juin.
- Réunion territoriale Be-EST Entreprendre du Conseil régional à Thionville le 18 mai.
- Tour de France de la transmission d'entreprise - Étape à Épinal le 17 mai.
- Tour de France de la transmission d'entreprise - Étape à Strasbourg le 24 mai.
- ARTECA participation aux Assises de la culture.
- Journée de clôture de l'ESS conférence « Entrepreneuriat social : outils et aides du territoire » à Metz le 5 décembre.

Animation du réseau

- Coopératives de l'industrie « industrie du futur et ses enjeux » : 1^{ère} rencontre chez CORDM à Verdun le 6 février.
- Afterwork du Club des coopérateurs organisé par l'UR Scop à Nancy le 5 avril.
- Afterwork du Club des coopérateurs organisé par l'UR Scop à Strasbourg le 12 avril.
- Stand Up des CAE du Grand Est co-organisé avec les CAE du Grand Est et l'UR Scop à Strasbourg le 30 novembre.

Outils externes

- Refonte des plaquettes de communication.
- Annuaire régional des Scop et Scic du Grand Est 2018.
- Réseaux sociaux : Facebook / LinkedIn / Twitter / YouTube.

Outils interne

- Petit journal des Scop et des Scic du Grand Est paru en février et juin.
- Réseaux sociaux : Club des coopérateurs Grand Est (groupe privé Facebook).

Filières

Rapprochement avec des réseaux :

- Be EST Entreprendre
- Mutualisation des CAE du Grand Est

Accompagnement / formation à la croissance des adhérents

- 21 juin : Be EST Entreprendre, présentation des Scop, Scic et CAE
- 23 et 24 mai, 10 octobre, 17 décembre : Comprendre les comptes, les statuts et communiquer en AG

Prospection / sensibilisation

Stand au salon Créer 2018, initié par la Région des Hauts-de-France

La particularité 2018 fut la mobilisation et la présence sur le stand de toutes les Coopératives d'activité et d'emploi (Grands Ensemble, Toerana Habitat, Opteos, Coop Connexion, Réactif Activités, Opale Créative), afin qu'elles puissent sensibiliser et informer les visiteurs sur leurs services en termes d'accompagnement à la création d'entreprise.

Accompagnement à la création, reprise, transmission, transformation

L'Union régionale a accueilli près de 130 prospects. Ces prospects ont conduit à la réalisation d'accueils qualifiés et d'accompagnement à la création ou à la reprise d'entreprise sous forme coopérative pour plus de la moitié d'entre eux. 21 coopératives et 3 filiales de coopérative ont été accompagnées jusqu'à leur immatriculation effective. Les Scop représentent les 2/3 de ces créations. Les Scop et les Scic créées au cours de l'année 2018 ont conduit à la création/consolidation de 94 emplois équivalents temps plein. La moitié des créations concerne des projets de transmission ou de transformation.

Promotion / communication

En mai 2018, l'Union régionale a organisé, en direction de ses adhérents et de ses prescripteurs, un concert - conférence avec l'Orchestre de Douai - Région Hauts-de-France. Précédant un concert de cuivres, la cheffe d'orchestre a réalisé une conférence sur la conduite managériale d'un orchestre.

Filières

- Un accent particulier est porté sur les filières concernant le BTP, le numérique, la formation continue, la filière « bouche », le « bio » et la « petite enfance » .
- Par ailleurs, l'Union régionale a mené des actions spécifiques en direction des Coopératives d'activité et d'emploi et du groupe coopératif Le Relais, qui représentent un développement potentiel de l'emploi en région.

Financement

L'Union régionale a accompagné la réalisation de 16 appuis financiers pour un besoin global de près de 6 millions d'euros. La majorité des dossiers concerne des projets de développement. Seuls 2 dossiers portent sur des coopératives en retournement.

Partenariats / aides au développement

Le Conseil régional des Hauts-de-France et le Conseil départemental de l'Oise soutiennent financièrement le programme d'activités de l'Union régionale via une subvention annuelle d'un montant global de 157 K€. Ce soutien s'inscrit dans le plan de développement régional, dénommé « Starter ESS » .

Accompagnement / formation à la croissance des adhérents

Toutes les Scop et Scic de la région des Hauts-de-France connaissant un potentiel de développement significatif ont été visitées au cours de l'année 2018, afin de sensibiliser leurs dirigeants sur de possibles opérations de croissance externe. Cette action de sensibilisation fut menée de concert avec la CPME au travers de la SA Scic Unis-vers-PME. Cette action de sensibilisation sera poursuivie en 2019.

Prospection / sensibilisation

Île-de-France :

- Petits-déjeuners Info Scop et transmission en Scop : 60 experts-comptables formés.
- Actions « ambassadeur » auprès des prescripteurs coopérateurs : 100 coopérateurs formés.
- Concours Start in ESS de la Mairie de Paris (formation et jury) : sensibilisation de 50 entrepreneurs étudiants.

Centre-Val de Loire :

- Rencontre notaires avec :
 - > l'UNOFI (Organisme rattaché à l'Ordre des notaires)
 - > le Cabinet de notaire Briday Lelong

Accompagnement à la création, reprise, transmission, transformation

- Réunions d'information collective : 455 participants - 113 projets accompagnés (dont 42 en cours et 46 non aboutis). L'Union régionale a créé en 2018 25 coopératives (8 Scic et 17 Scop) et a ainsi créé 215 emplois sur ses territoires.

Promotion / communication

Île-de-France :

- Participation à l'événement Entreprendre dans la culture
- Formation au sein du CFA Ebéniste de Paris
- Jury Trophée de l'ESS de la Mairie de Paris
- Participation aux copilots de la nouvelle plateforme Pousses Paris portée par PIE (Paris Initiative Entreprendre)
- Intervention à la Matinée de l'Apec durant le mois de l'ESS
- Stand au Salon Happy Business Day organisé par la CAE Rurban Coop
- Conférence lors de l'AG des maires du 77
- Rencontre et sensibilisation auprès des financeurs ESS du territoire

Centre-Val de Loire :

- Salon de la création d'entreprise
- Ciné-Débat Scop-Ti en partenariat avec la MGEN
- Formation enjeux des collectivités au sein des Scic pour la commune de Neuvy-deux-Clochers

Filières

- Intervention à la BGE Parif
- Participation au Social starter des Canaux : speed dating avec des porteurs de projets
- Rencontre avec l'UNEA
- Rencontres avec EPT 12 et coordination d'actions à mener sur ce territoire
- Intervention au sein du programme Scic et Cœur de ville (Meaux et Nemours)
- Intervention lors d'une soirée débat à la Mairie de Nanterre sur la transformation d'associations en Scop ou Scic
- Rencontre avec le label EPV patrimoine vivant
- Participation au RDV de l'artisanat Bercy
- Participation à la Quinzaine de la transmission Palais Brognard
- Rencontre avec Biocoop
- Banques avec formation sur la transmission (Crédit Agricole, Crédit Coopératif) en Centre-Val de Loire

Financement

Socoden : 16 dossiers pour 488 K€

La Région Centre-Val de Loire subventionne en capital les associés au travers du dispositif Cap Scop la création, transformation et reprise des entreprises en Scop. En 2018, 4 entreprises ont pu bénéficier de ce dispositif.

Partenariats / aides au développement

Subventions régionales en IDF

- Variable régionale : 80 K€
- FSE : 125 K€
- Mairie de Paris : 20 K€

Subventions régionales en Centre-Val de Loire

- pour l'antenne UR Scop 60 K€
- FEDER 40 K€
- pour l'Alter'Incub : 54 K€

Accompagnement / formation à la croissance des adhérents

- Formations « intra » : 10 coopératives, 12 j de formation
- Gouvernance et sociétariat : 20 coopératives accompagnées
- Modèle et développement : 13 coopératives accompagnées
- Croissance externe : 2 coopératives accompagnées

- Formation « inter » :
 - > 3 parcours nouveaux dirigeants (12 j)
 - > 1 parcours administrateurs (4j)
 - > 3 Pass 1 (9 j)
 - > 4 journées nouvel associé (4j)
 - > 1 formation thématique (1j)

Prospection / sensibilisation

Participation à des rencontres de chefs d'entreprise :

A l'occasion d'un Conseil d'agence du Crédit Coopératif, agence de Mérignac, visite de la nouvelle usine de torréfaction de la Scop Café Michel à Pessac (33) et présentation de la transmission en Scop à différents dirigeants de sociétés.

Participation au Tour de France de la transmission 2018 : conférence débat sur la transmission d'entreprises à destination d'un public de cédants et repreneurs d'entreprises.

Campagnes de mailings auprès de chefs d'entreprise en âge de transmettre :

Actions de sensibilisation par envois de courriers d'information et proposition de rendez-vous.

Amorce d'un travail de cartographie des acteurs économiques pour un meilleur maillage territorial et assurer la présence de l'Union régionale sur l'ensemble de l'Aquitaine.

Accompagnement à la création, reprise, transmission, transformation

Le nombre total de contact annuels s'est stabilisé autour d'une centaine depuis plusieurs années, mais la nature de ces contacts change :

- Augmentation des contacts de transmission, de transformation de structures existantes (associations ou sociétés) en Scop
- Augmentation de la taille moyenne des contacts
- Meilleure anticipation de chefs d'entreprises quant à la transmission de leur société

L'Union régionale intervient régulièrement très en amont, parfois deux à trois ans avant la transmission effective, notamment sur les projets les plus importants en effectifs de salariés, ainsi des projets comme HP PEYRICHOU à Saint Martin de Seignanx (effectif 200), Clinique PRINCESS à Pau

(effectif 40), MENDIBOURE Formation à Bayonne (effectif 60), Outils Coupants Durousseau à Cenon, sont accompagnés sur plusieurs années sans pour autant avoir la certitude qu'ils pourront aboutir.

106 contacts (dont 74 projets de Scop et 32 projets de Scic), répartis de la façon suivante :

- 20 % en transformation d'associations
- 17 % en transformation de sociétés
- 22 % en transmission
- 40 % en création
- 1 % en réanimation
- En 2018, 11 nouvelles Scop et Scic créées pour 93 emplois
- 17 dossiers sont également en cours d'étude dont 13 projets de transmission, représentant un potentiel d'emplois de 391 salariés.

Promotion / communication

- Tous les mois, envoi d'un courrier de sensibilisation à la transmission à des entreprises entre 5 et 50 salariés, dont le dirigeant a plus de 57 ans ; Envoi d'une plaquette présentant 9 exemples de transmissions accompagnés sur l'ensemble de l'Aquitaine.
- Renforcement de la communication auprès des professionnels et des réseaux de la création/reprise d'entreprises (avocats, experts-comptables, banques).

Un exemple de ce type d'action : Journée de présentation de la transmission en Scop au domaine départemental des Landes à Ognoas organisée en partenariat avec Reprendre Transmettre magazine, en présence d'une quarantaine d'avocats et d'experts-comptables.

Filières

• L'éologie aquatique, structurée autour de la Scop Aquabio, aux côtés des Scop Rivière Environnement, EGAN et Ecoma.

• La filière Biocoop

L'UR a accompagné différents projets de création et transmission de magasins Biocoop, sans pour autant structurer une démarche globale.

Financement

Sollicitation des outils nationaux

Sur 2018, l'Union régionale a soumis 28 dossiers au CEFR au titre de Sofiscop, Socoden et Scopinvest, ainsi que deux dossiers à l'Ides.

Partenariats / aides au développement

Conseil régional Nouvelle Aquitaine :

- Poursuite du dispositif d'aide à la création de Scop et Scic sous la forme d'un abondement au capital des coopérateurs
- Abondement par la Région à 100 % des apports des coopérateurs au capital dans la limite de 5 000 € par coopérateur et 100 000 € par projet
- Poursuite du soutien à l'UR Scop pour la promotion des Scop et la transmission d'entreprises

Conseil départemental des Landes : subvention pour le suivi des Scop et la transmission d'entreprise en Scop

Prospection / sensibilisation

- Participation à l'Open élus days organisé par la Communauté d'agglomération du Grand Guéret sur l'identité, le positionnement et les compétences de l'élu : « Scic ? Scop ? Quel modèle économique pour des projets innovants ? »
- Participation à la réunion d'information de la Chambre de Métiers de la Haute-Vienne « Préparer sa transmission : la reprise par les salariés.
- Participation à la réunion d'information organisée par Rhi-zome, incubateur de projets ESS en Corrèze, portant sur la présentation des organisations CAE, Scop et Scic à la Chambre de métiers de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne.
- Rencontre des permanents dédiés au dispositif ARTER (transmission d'entreprises dans les Chambres de métiers) dans les départements de la Haute-Vienne, Corrèze et Creuse.
- CCI de Limoges « 5 jours pour entreprendre », volet Scop, intervention mensuelle.
- Présentation du panorama des Scop et Scic en Nouvelle Aquitaine et réunion d'information « Scop - Scic, un statut juridique alternatif pour mon projet collectif » avec le Dispositif local d'accompagnement.

Accompagnement à la création, reprise, transmission, transformation

L'Union régionale des Scop a réalisé une opération transmission destinée à des dirigeants susceptibles de céder leur entreprise. Un mailing a été adressé à environ 800 entreprises en Corrèze et en Creuse avec une documentation « La transmission d'entreprise en Scop, et si le meilleur des repreneurs était déjà dans votre entreprise ? ». L'Union régionale a accueilli une quinzaine de personnes intéressées par le statut Scop ou Scic lors des « RDV de la création » organisés un jeudi par mois.

Promotion / communication

- Parution de deux publi-reportages** dans le journal « Actions » de la Chambre de commerce de la Haute-Vienne en juin et décembre.
- Organisation de reportages télé**
 - France 3, juin 2018 : « Les métiers du bâtiment manquent de candidats motivés : témoignage de SOPCZ (Limoges) »
 - France 3, septembre 2018 : « GBM à Limoges : une Scop qui se développe ».
- Intervention à la Faculté de Droit de Limoges (IAE)** en Master 1 stratégie et marketing.
- Appel à projets PEPITE** : L'UR Scop s'est positionnée pour faire découvrir le statut Scop aux étudiants.
- Convention de partenariat avec l'association Limousine des Challenges** sensibilisation sur les Scop auprès des jeunes et des enseignants.
- Participation aux rencontres professionnelles de l'achat public à Limoges** ayant permis à différentes Scop de présenter et valoriser leurs savoir-faire auprès des professionnels de la commande publique.

Filières

- Rapprochement du réseau UNEA et rencontre avec le délégué régional pour définir un axe de travail en commun.
- Rapprochement avec la FFB pour définir et préparer une matinée de sensibilisation sur la transmission aux salariés avec un axe Scop.

Partenariats / aides au développement

- L'UR Scop est partenaire de Limousin Actif sur la mise en place d'une Fabrique à initiatives sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Accompagnement / formation à la croissance des adhérents

- Dispositif Usine du futur de la Région Nouvelle Aquitaine, matinée de sensibilisation ayant permis à 2 coopératives d'intégrer ce programme, une troisième prochainement.
- Accompagnement du délégué industrie au niveau national concernant différentes coopératives : Scopema, GBM, Microlide, pour définir des axes de progression et maîtriser leur croissance.
- Accompagnement de la Fédération de la communication, à travers un audit stratégique pour définir les priorités d'investissements et pistes de développement pour LAPREL.

Prospection / sensibilisation

48 actions de promotion / sensibilisation, notamment :

- Des experts-comptables (STREGO, SOREGOR, KPMG, CSOEC)
- Des territoires : densification des contacts liés aux ateliers prescripteurs initiés en 2017, et extension des démarches vers d'autres collectivités (communautés de communes, communautés d'agglomération récentes)
- Des organisations professionnelles (FFB, réseau Biocoop, Fédération des Lieux de vie et d'accueil) et organismes consulaires (CCI et CMA)
- De la jeunesse (Campus coopératives, CJS, Université de Poitiers, dont site de Niort, EIGSI)

Accompagnement à la création, reprise, transmission, transformation

Sur l'année 2018, l'Union régionale a enregistré 76 contacts, 40 contacts, soit 53 % concernent des créations ex-nihilo, 18 contacts sont relatifs à un projet de transformation en coopérative, 15 contacts relèvent de cas de transmissions d'entreprises saines, et 3 contacts concernent des entreprises en difficultés.

23 porteurs de projets proviennent des Deux-Sèvres, 23 de la Vienne, 20 de la Charente-Maritime et 10 du département de La Charente.

Ces 76 contacts ont permis la création de 11 nouvelles coopératives en 2018, 5 transformations d'associations en coopérative, 4 créations ex-nihilo, 2 mutations de coopératives Loi 1947 en Scop et en Scic. Ces 11 créations ont généré 135 emplois coopératifs.

Financement

134 000 € de financement en prêt participatifs (Socoden) ont été accordés en 2018 au profit de 6 coopératives différentes. 4 garanties (Sofiscop) ont été accordées sur un montant cumulé de prêt bancaire de 644 600 €. Les encours du Mouvement Scop (Socoden et Scopinvest) au sein des coopératives de Poitou-Charentes s'élèvent à 708 940 € (montant brut initial de 1 258 500 €) auprès de 28 coopératives à fin 2018.

39 Scop et Scic de Poitou-Charentes bénéficient d'une garantie Sofiscop, sur une assiette initiale cumulée de financements bancaires de 5 379 255 €.

Formation coopérative

En 2018, l'UR Scop a assuré la promotion de 3 sessions de formation : 15 Scop ont été représentées, 23 nouveaux associés (Pass 1) et 11 nouveaux administrateurs (Pass 2) ont suivi les parcours de formation coopérative.

Prospection / sensibilisation

- 18 réunions d'information collective organisées dans les départements de l'Hérault, du Gard, de l'Aude, de la Lozère et des Pyrénées-orientales : 150 participants et 50 contacts directs.
- 16 réunions d'information collective sur Alter'Incub : 43 dossiers reçus / 24 projets auditionnés.

Interventions dans les universités : master Transmission et développement des PME, master ESSAP de l'Université Paul Valéry, Montpellier Business School.

Interventions auprès :

- De l'Association régionale pour le développement des entreprises culturelles.
- Des collaborateurs des plateformes du réseau Initiative France
- Des Référents des pôles emplois de l'Hérault et de la Fédération des entreprises d'insertion.
- Des cabinets d'expertise-comptable (2 formations).

Interventions dans les salons et événements professionnels

- High Level International Conference on Social Economy organisée par la Commission européenne à Sofia (Bulgarie).
- Responsible Innovation Summit à Dublin.
- Social Innovation Community à Séville.
- Rencontres internationales de la Méditerranée à Toulouse.
- Table ronde à la journée de présentation du Plan ESS 2018/2021 en Occitanie.
- Stands dans 6 salons professionnels (Coventis, Rencontres du numérique solidaire, Place créative, Forum du financement d'entreprise, salon Transmossible, Entreprendre en Biterrois).

Accompagnement à la création, reprise, transmission, transformation

- 25 accompagnements : 15 créations, 4 transmissions/reprises et 6 transformations
- 13 nouvelles sociétés coopératives : 7 Scop et 6 Scic pour 8 créations, 2 reprises, 1 transmission et 2 transformations

Pour Alter'Incub : 35 projets accompagnés, 8 entreprises créées.

Promotion / communication

• Organisation des premiers Coups de cœur de la reprise par les salariés

La cérémonie publique de remise des prix a réuni plus de 150 personnes à Montpellier.

• Soirée des voeux des Scop et Scic Occitanie Pôle Méditerranée

à la Table de Cana à Montpellier et présentation des nouvelles coopératives du réseau aux partenaires économiques et politiques.

• Organisation des apéros' coop

• Journées portes ouvertes dans sept coopératives gardoises, organisées par le Conseil départemental du Gard du 5 au 9 novembre.

• Organisation de la 2e édition de l'hackathon de l'innovation sociale

en partenariat avec beWeb et le pôle Réalis.

• Diffusion d'une lettre d'information trimestrielle auprès des adhérents et partenaires (environ 1 000 destinataires).

Filières

CAE ; Biocoop ; Entreprises d'insertion ; énergies renouvelables

Financement

En 2018, une quinzaine d'adhérents ont bénéficié de l'ingénierie financière de l'UR Scop avec la mobilisation d'outils financiers du Mouvement, des banques, de France Active et des aides régionales.

Partenariats / aides au développement

- Conventions avec le FSE, le FEDER, la Région Occitanie, les départements de l'Hérault, du Gard et la Métropole de Montpellier
- Partenariat avec les CCI, les CMA, la Fédération du bâtiment, le réseau Transmipro, l'école régionale du numérique BeWeb, le réseau d'entrepreneurs Makesense, Leader, Occitanie en Scène, la CPME

Accompagnement / formation à la croissance des adhérents

- En 2018, 2^e promotion d'Alter'Venture avec six entreprises dont 4 coopératives. Ce programme sera essaimé sur 9 territoires en 2019.
- Première promotion du Pass 2 avec 9 stagiaires
- 31 jours de formations dispensés pour 133 stagiaires

Prospection / sensibilisation

Le 3 avril 2018, l'UR a co-organisé une table ronde avec la Scop Scopelec et la Mairie de Saint-Orens, avec pour thématique : « L'entreprise du futur : quelle organisation ? » Près de 80 participants ont assisté à l'événement et ont ainsi découvert l'entrepreneuriat social à travers des échanges et différents témoignages de dirigeants, d'associés de coopératives et de personnalités du milieu ESS.

Accompagnement à la création, reprise, transmission, transformation

67 porteurs de projets ont été reçus en accueils collectifs, représentant 42 projets et 101 projets de création ont été accueillis en rendez-vous individuels, organisés sur l'ensemble du territoire. Au cours de l'année 2018, 45 conventions d'accompagnement, pour la création et le développement de sociétés coopératives, ont été émises et près de 30 ont ainsi été signées.

Promotion / communication

En novembre 2018, à l'occasion du Mois de l'ESS, l'UR a lancé la **2e édition de son Concours Jeunes entrepreneurs d'Occitanie**, avec comme objectif de mettre en lumière des projets d'entreprises coopératives, en création ou en développement, portés par des jeunes entrepreneurs (-35 ans) d'Occitanie.

L'Union régionale a proposé **les Rencontres Réseau** :

- 10 petits déjeuners thématiques
- 4 rencontres sectorielles
- 4 repas des Scop et Scic
- 2 réunions d'information spécifiques
- 1 soirée d'accueil des nouveaux adhérents
- 1 arbre de Noël des Scop et Scic (nouveauté)

Filières

- **Filière bois** : AmmasaBois > groupement de coopération de la filière bois en Occitanie.
- **Réseau Biocoop** : l'UR a formé les développeurs Sud Ouest du réseau Biocoop aux spécificités des Scop et Scic pour le développement des nouveaux magasins.

• **Filière Cybersécurité** : Great-X et Ceicom sont deux coopératives très impliquées dans cette filière.

• **Réseau industrie** : compétence transversale avec la nomination d'un délégué spécialisé industrie.

• **Réseau ECLR (Energies citoyennes locales et renouvelables)** : l'UR accompagne les porteurs de projet de cette filière notamment par le biais de l'incubateur Catalis.

Financement

51 Scop ou Scic ont demandé une ou plusieurs interventions des outils financiers du Mouvement.

Financements mis en place pour les coopératives de Midi-Pyrénées au 31/12/2018

| | SOCODEN | SCOPINVEST | SOFISCOP |
|------------------------|----------|------------|----------|
| Nombre de coopératives | 21 | 1 | 29 |
| Montant accordé | 1 087 K€ | 100 K€ | 429 K€ * |

* pour 1 638 K€ de montant emprunté

101 Scop ou Scic ont au moins un encours dans l'un des outils financiers du Mouvement.

Financements en cours pour les coopératives de Midi-Pyrénées au 31/12/2018

| | SOCODEN | SCOPINVEST | SOFISCOP |
|----------------------|----------|------------|----------|
| Montant accordé en € | 1 500 K€ | 1 900 K€ | 942 K€ * |

* pour 4 100 K€ de montant emprunté

L'Union régionale a organisé, le 5 novembre 2018, une réunion de travail réunissant les partenaires financeurs ESS et les délégués création et suivi, avec le double objectif de :

- > faire se rencontrer les équipes opérationnelles des différentes organisations
- > réfléchir ensemble à la future collaboration dans l'intérêt commun des bénéficiaires.

Une trentaine de personnes de la sphère financière ESS a ainsi participé à l'événement : Le Crédit Coopératif, La Nef, lés, MPA.

Partenariats / aides au développement

Positionnement de l'UR sur 4 appels à projet entrepreneuriat lancés par la Région Occitanie pour l'exercice 2018

- AAP1 : sensibilisation à l'entrepreneuriat et au repreneuriat
- AAP2 : accompagnement à la création/reprise d'entreprises coopératives
- AAP3 : structuration financière et suivi du financement de l'entreprise
- AAP4 : accompagnement / ingénierie des projets innovants

Subventions de la Région Occitanie sur ces 4 actions avec co-financements européens en cours de notification

Subvention de la communauté d'agglo Toulouse Métropole

Accompagnement / formation à la croissance des adhérents

En 2018, l'Union régionale a accueilli dans son centre de formation 352 stagiaires, issus de coopératives mais aussi de cabinets d'experts-comptables. Sur cette période, 2 688 heures-stagiaires (37 journées de formation) ont été assurées par l'Union régionale.

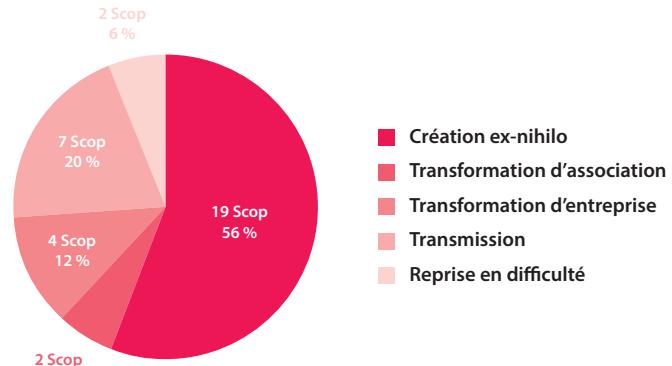
Prospection / sensibilisation

En jours (2018)

| | |
|--------------------------------------|-----|
| Partenariat actions spécifiques | 257 |
| Rdv partenaires | 166 |
| Animation fonction finance | 121 |
| Réunion information collective | 57 |
| Animation coordination développement | 57 |
| Événements, Salons, etc... | 41 |
| Animation fonction RT | 40 |
| Animation collective territoriale | 27 |
| Formation partenaire | 17 |
| Animation fonction Filière | 8 |
| Animation fonction création | 7 |
| Animation fonction RH | 7 |

Accompagnement à la création, reprise, transmission, transformation

Répartition typologique des Scop de l'Ouest Création 2018



34 Scop/Scic créées comptabilisant 395 emplois

Promotion / Communication

- 150 parutions presse écrite et audiovisuelle (+34 % sur 1 an)
- 4 Newsletter / an
- 2 « Flash info » économie collaborative
- Plus de 800 followers sur Twitter (+32 % / 1 an)
- 230 abonnés Facebook (page créée en 2018)
- Plus de 41 000 pages vues sur le site internet, et près de 9 500 visiteurs uniques

L'UR a organisé :

- 3 rencontres du Club Vie Coop'
- 6 déjeuners coopératifs
- 4 animations filière paysage
- 11 ID'Scop

Filières

Entreprise adaptée – Biocoop – Insertion
Formation - Crèches - BTP et bureaux d'études

Financement

- Outils financiers du Mouvement : 49 dossiers étudiés émanant de 36 Scop/Scic, montant total : 1 567 591 €
- Évolution sur 1 an :
 - > Nombre de dossiers présentés : + 60 %
 - > Montant engagés par le Mouvement : + 8 %
 - > 1 304 emplois créés ou consolidés

Partenariats / aides au développement

subventions régionales : uniquement des subventions « actions » ; plus de 400 k€ en 2018.

Accompagnement

Formations adhérents 2018



53 stages de formation



130 Scop/Scic adhérentes concernées



537 coopérateurs formés

Prospection / sensibilisation

- L'Union régionale mène des actions de sensibilisation, d'information et de formation auprès de divers prescripteurs :
 - > Experts-comptables : formations spécifiques 2 fois par an sur chaque territoire ; participation Congrès régional de l'ordre des experts-comptables + RV qualifiés individuels d'experts-comptables sur des projets de transformation/transmission
 - > Les réseaux d'appui à la création et à l'accompagnement des entreprises – consulaires ; Institut régional à la création d'entreprises ; couveuses et CAE...
- > Chambre des métiers régionale sur les sujets de transmissions d'entreprises
- > CCI 05 et 06 (permanences délocalisées et actions sur la transmission) – CCI Marseille Provence en cours
- L'UR Scop mène des actions de prospection directe (phoning, emailing et courriers ciblés) auprès des :
 - > Chefs d'entreprises cédants
 - > Salariés d'entreprises en RJ
 - > Responsables associatifs
- Des newsletters sont envoyées trimestriellement à tous les contacts.

Accompagnement à la création, reprise, transmission, transformation

28 Scop et Scic créées pour 115 emplois

Nombre de projets reçus (entretien individuel qualifié) : 274

Nombre de projets étudiés : 122

Promotion / communication

La participation de l'Union régionale à des salons spécialisés s'est intensifiée : CPME13 ; Congrès experts-comptables ; Salon des entrepreneurs Marseille ; Salon création Gap ; Var Up ; Forums ESS et emplois Alpes-Maritimes ; projet européen franco-italien ME.CO développement de l'emploi en coopérative.

L'UR multiplie ses interventions lors d'événements sur les territoires (environ une dizaine).

Un événement presse a été organisé à l'issue de l'AGO fin juin 2018.

Des vidéos ont été réalisées lors de l'AGO mettant en scène le rapport d'activité 2017 et en avant les valeurs de l'entrepreneuriat coopératif.

Filières

L'Union régionale a entamé un travail orienté filière et réseau par un rapprochement avec l'UNEA à l'arrivée de sa nouvelle déléguée régionale. Le partenariat est en cours d'élaboration.

Financement

Augmentation du capital de Pargest de 1 650 K€ sur 2018 pour le porter à 6 831 K€ : 500 K€ Région, 500 K€ CDC, 500 K€ Socoden, 150 K€ Crédit Mutuel.

En 2018, 27 dossiers de financement Pargest en capital et prêts participatifs pour un total de 1 648 K€.

526 K€ de caution donnée par Sofiscop Sud-Est sur 6 dossiers.

Partenariats

L'UR Scop est intégrée dans le dispositif régional « Mon projet d'entreprise » à la fois comme conseil avec CFG et comme financeur avec Pargest et Sofiscop Sud Est. La Région Paca aide l'UR à hauteur de 320 K€ et la promeut comme conseil à la création, reprise d'entreprises, au lancement, financement, rebond, transition et développement des entreprises existantes ; et comme financeur.

L'UR Scop participe également au Projet européen franco-italien ME.CO de développement de l'emploi en coopérative.

Accompagnement à la croissance des adhérents

Sur chaque projet de reprise rencontré, la reprise par une Scop existante est envisagée.

L'UR a bien identifié les Scop pouvant réaliser de la croissance externe.

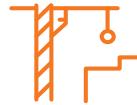
Formation

4 Pass 1 pour 32 stagiaires

2 Pass 2 pour 28 stagiaires

35 experts-comptables

2 diplômés VAE pour le titre « Gérant de Scop »



Plaidoyer

- Durant l'année 2018, l'activité de lobbying de la Fédération a été principalement consacrée à la question de la représentativité.
Il a été décidé de mener une action qui a revêtu deux aspects : la voie judiciaire et l'action de lobbying tant auprès du Gouvernement que des parlementaires.
La Fédération a profité de l'examen du projet de loi Pacte pour tenter de faire adopter par le Parlement un amendement visant à introduire le principe d'une représentativité catégorielle des Scop afin de garantir la présence des Scop au sein du dialogue social de branche.
- La Fédération a également œuvré, en lien avec la CG Scop, pour que la provision pour investissement (PPI) soit maintenue contrairement à ce que certains députés avaient envisagé durant l'examen du projet de loi de finances pour 2019.



Promotion / communication

- En 2018, le site de la Fédération des Scop du BTP comptabilise 14 600 utilisateurs et 55 500 pages vues. En un an, plus de 300 articles ont été publiés.
- En 2018, 95 bulletins d'information professionnelle et technique ont été diffusés à l'ensemble des coopérateurs par newsletters, soit 13 % de plus par rapport à 2017. Avec la mise en place du plan d'action Ambition 2021, une nouvelle newsletter est apparue : Info innovation.
- Destiné à l'interne et à l'externe, la Fédération communique vers ses cibles prioritaires en diffusant son magazine « Chantiers coopératifs ». En 2018, les 2 premiers numéros sont parus.
- 10 communiqués de presse ont été diffusés en 2018.



Animation de réseau

- En 2018, une convention nationale fut organisée en juin à Rennes, réunissant les représentants Scop BTP, les permanents et les partenaires.
- La Fédération a organisé en 2018 6 réunions de groupes professionnels : 2 pour les Scop de réseaux, 1 pour les Scop d'électricité et de plomberie-sanitaires-génie climatique, 1 pour les Scop de la filière bois et 2 pour les animateurs QSE.



Accompagnement à la croissance des adhérents

- 1 472 réponses ont été apportées en droit social auprès des Scop du BTP, représentant une moyenne de 123 questions par mois.
- En matière de formation, la Fédération a accompagné les Scop du BTP de moins de 11 salariés qui en ont fait la demande : 274 (+ 75 % sur 1 an) dossiers conseillés ont été engagés, ce qui représente 758 stagiaires (+ 112 %).



Plaidoyer

Représentation des Scop au sein d'une organisation patronale des industries graphiques (Uniic) dans les instances suivantes :

- Commission paritaire nationale de la convention collective des imprimeries de labeur et industries graphiques.
- Commission paritaire nationale emploi et formation professionnelle de cette même branche.

- Section paritaire professionnelle d'Agefos CGM PME (organisme collecteur des fonds de formation de la branche).
- Comité de pilotage national paritaire pour le développement des bassins d'activité régionaux.
- Institut de développement et d'expertise du plurimédia (IDEP).
- Comité de pilotage du développement de Print Ethic, label RSE des industries graphiques.
- Réseau filière graphique de la DGE.

Promotion / communication

- Petit-déjeuner de l'emploi dans l'ESS visant à présenter les diverses formes d'entrepreneuriat dans le Mouvement Scop (au Carreau du Temple à Paris en partenariat avec la Mairie du 3^e arrondissement).
- Rendez-vous Made-in-Scop à Paris avec la présentation des Scop de la Communication au Maif Social Club en partenariat avec Marais Entreprendre et les mairies des 3^e et 4^e arrondissements de Paris dans le cadre du Mois de l'ESS.
- Rendez-vous Made-in-Scop à Marseille – Valorisation des compétences des Scop de la Communication auprès des acteurs de l'ESS et des Scop d'autres métiers
- Participation à un groupe de réflexion sur la communication du Mouvement, dont les réseaux sociaux, ayant généré la proposition du #Biendansmascop.

- Compétition à la nuit de l'économie collaborative et circulaire avec présentation de Made-in-Scop et des valeurs des Scop.
- Relais des communications des Scop, des UR et de la Confédération sur les réseaux sociaux de Made-in-Scop.
- Interview du président B. Fautrez pour *Caractère* (magazine de presse professionnelle) sur l'évolution du marché, l'intérêt du modèle Scop pour les entreprises industrielles et la transmission d'imprimerie aux salariés et les rapprochements avec les autres organisations syndicales.
- Témoignage du président sur le modèle coopératif pour le site de la Fédération nationale du Crédit Agricole pour leur rubrique « L'avis de ».

Partenariats

- Partenariat continu avec 2 groupements d'imprimeurs (GMI et GIO) au sein de la centrale d'achat sur les produits dédiés aux arts graphiques.

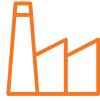
- Partenariat avec l'Uniic (syndicat professionnel d'imprimeurs) sur l'appui juridique aux imprimeries.

Animation de réseau

- **Congrès des Scop de la Communication à Lille sur les thèmes suivants :**
 - > évolution des marchés de la communication
 - > ateliers contrats intermittents, communication de concertation, conduire des projets web et les clés pour s'adapter aux évolutions
 - > impact de la digitalisation, les nouvelles formes de coopération et les nouvelles générations du numérique
 - > speed-dating
 - Lancement du chantier mutualisation
 - Promotion et développement de l'inter-coopération
 - Participation aux Etats généraux des CAE et témoignage au sein de l'un des comités de pilotage pour la création de la fédération.

Accompagnement à la croissance des adhérents

- appui stratégique dans le cadre de reprises d'imprimeurs
- accompagnement sur la stratégie de communication
- accompagnement RH
- formation sur les techniques de la réalité augmentée
- formation commerciale « Construisez votre plan d'action commerciale 2018 »
- formation marchés publics reprenant toute la chronologie de réponse, depuis la question de l'opportunité de répondre, jusqu'à la remise de l'offre
- formations sur le RGPD, à Paris et en région en partenariat avec quelques unions régionales
- participation au jury des pitchs d'entrepreneurs (CAE Clara & ClaraBis) pour les conseiller
- développement de la centrale d'achat Coopadev bénéficiant à l'ensemble du réseau.



Instances

La Fédération a tenu son CA annuel chez Acome le 22 janvier, en présence de Jacques de Heere, (ACOME), Jérôme Mathieu (Comebo Industries), Mickaël Holowatenko (Citba), Joël Bry (Aerem), Gérard Cassisi (délégué industrie CG Scop). Les membres du CA ont pu constater que la hausse du chiffre d'affaires observée depuis 3 ans se poursuivait, l'industrie devenant ainsi le premier contributeur du Mouvement en termes de chiffre d'affaires global.

Partenariats

La Fédération a testé en 2018 l'assureur ASV-Assurances référencé par Coopadev. Ce cabinet est intervenu auprès de 4 Scop industrielles. Le bilan est positif, des gains annuels pouvant atteindre 16 K€.

Animation de réseau, par le délégué à l'industrie

Pour mémoire, les échanges et les visites se font quasi exclusivement en lien avec l'UR concernée.

Dans le cadre du plan Cap 70 000 et du volet accompagnement/formation à la croissance, il a été réalisé :

- 11 visites de Scop dont 8 ont fait l'objet d'un compte rendu avec des préconisations.
- 3 journées d'animation en région :
 - > Grand Est dans les locaux de la Scop CORDM à Verdun : 20 Scop rencontrées, 33 participants. L'objectif était de sensibiliser les participants aux fortes évolutions technologiques, énergétiques et numériques qui vont impacter leur activité.
 - > Aquitaine dans la Scop Copelectronic, à Mouguerre : 14 Scop rencontrées, 37 participants. L'objectif était de sensibiliser les Scop à la croissance : « Quels enjeux ? Quels modèles ? Quels outils financiers ? ». En présence de Jacques Landriot, des représentants de Socoden, l'Ides, du Crédit Coopératif, et d'avocats et conseils spécialisés dans la croissance.
 - > Poitou-Charentes à Poitiers : 8 Scop présentes, 10 participants : L'objectif était le même qu'en région Grand Est, dans le cadre de la démarche usine du futur, co-animation UR et région avec témoignage de la Scop Atelier du Bocage.

Formation :

- Formation de 10 permanents dans le cadre de l'Université des permanents 2018. L'objectif était de donner une démarche d'accompagnement pour développer les Scop de l'industrie, avec le témoignage de 2 dirigeants de Scop. L'Union des forgerons CA de 20,5 M€, Jean-Léry Lecornier et la Cétill CA de 4,6 M€, Frédéric Le Bret.

Intercoopération :

- Trois Scop travaillant dans la filière ferroviaire se sont rencontrées. Il s'agit de la nouvelle Fonderie Gillet (UR Occitanie Pôle Pyrénées, la Cétill (UR IDF-CVL), et les aciéries de Ploërmel (UR Ouest). Les rencontres se sont déroulées à Tours (Cétill) et Ploërmel (API). Chacune des Scop ayant des atouts, l'idée de cet échange était de profiter des forces de chacun afin de pouvoir conforter sa position dans la filière.

Accompagnement à la croissance des adhérents

Le plan industrie 2020 poursuit sa mise en œuvre. 6 Scop ont eu un accompagnement spécifique. A noter 6 dossiers de transmissions saines traités et 7 dossiers de reprises à la barre du tribunal. Certains verront le jour en 2019.

Perspectives 2019

Le plan industrie 2020 est bien lancé et les référents industrie des UR se sont bien appropriés les axes de ce plan qu'ils adaptent à leur environnement. 2019 semble bien parti, les sollicitations sont supérieures par rapport à la même période de 2018, (plus de projets). Des actions régionales, et aussi d'intercoopération vont se poursuivre. Un travail de mutualisation va être lancé entre les 3 fédérations, au regard du plan Cap 70 000. La piste du groupement d'achat peut produire des gains conséquents, sur le modèle Coopadev. L'action réalisée avec l'assureur ASV est un bel exemple et va se poursuivre. Cette piste est un réel avantage qui pourrait être apporté aux adhérents.

Autres structures

LE CLUB DES ANCIENS COOPÉRATEURS (CAC)



Le CAC a fêté en 2018 son dixième anniversaire.

Créé par 27 membres fondateurs, il compte 166 membres à fin 2018. Ses activités se déclinent en 3 volets :

1/ Les rencontres / voyages

Depuis son origine, tous les ans, deux sorties sont organisées. En 2018, il y a eu une première rencontre régionale de 3 jours en Bretagne et une seconde d'une semaine au Portugal. Entre 60 et 90 participants sont présents à chaque fois. Prochaines sorties, en 2019 : les Hauts-de-France et la Sicile.

2/ Appuis

Les membres du CAC sont toujours à la disposition des coopératives adhérentes via les unions régionales pour apporter expérience et appui coopératif. Des programmes de présentation et d'initiation à la coopération et à l'expérience d'entreprendre en Scop, sont en cours auprès d'étudiants dans des établissements scolaires.

3/ Consignation d'expériences et historique de la coopération

Après la publication de 2 premiers ouvrages : en 2012 « Les Scop, nous en sommes fiers ! » et en 2016 « Le bonheur est dans la Scop ! », une équipe est à pied d'œuvre pour s'adosser à la réalisation d'un 3^e livre.

Le Club recrute toujours de nouveaux adhérents. Jeunes retraités du Mouvement, n'hésitez pas à venir partager expériences et rencontres. Contact : jiji12@wanadoo.fr

MUTUELLE DES SCOP



- La Mutuelle des Scop (Mucs) continue de se développer auprès des Scop et des Scic dans tous les secteurs d'activité : **en 2018, la Mutuelle a protégée plus de 9 000 coopérateurs et leurs familles en santé et en prévoyance, et a remboursé 4,3 millions de soins, soit + 10 % par rapport à l'année dernière.** Pour répondre à toutes les spécificités des coopératives, la Mutuelle propose des contrats sur-mesure et a créé des offres référentes par secteurs d'activité comme par exemple pour la convention Syntec.
- En 2018, la Mutuelle des Scop qui s'est également lancé sur les réseaux sociaux avec sa page Facebook @mutuelledesscop, apporte au quotidien des infos et conseils santé et prévention.
- La Mutuelle des Scop a réaffirmé son engagement comme « vraie mutuelle » au service des coopératives et du Mouvement, comme le souligne son président

Jacques Landriot : « *En tant que véritable mutuelle, c'est-à-dire organisme à but non lucratif, l'objectif est de reverser à nos adhérents et leurs familles, l'intégralité des cotisations sous forme de prestations, et non de faire des bénéfices.* ».

- La Mutuelle des Scop poursuit sa croissance et passe le cap des 10 000 personnes protégées en 2019.

À propos de la Mutuelle des Scop : Indépendante, la Mutuelle est dirigée par les Scop et Scic adhérentes, et poursuit son engagement mutualiste au bénéfice des coopératives : 100 % des cotisations sont reversées en prestations (hors frais de gestion) ; actif et retraité, personne n'est exclue ; une équipe qui se mobilise pour apporter des réponses sur mesure aux entreprises et à leurs salariés. www.mutuelledesscop.fr

L'UNION SOCIALE DES SCOP ET DES SCIC



L'Union Sociale des Scop et des Scic, les œuvres sociales du Mouvement coopératif, agit tout au long de l'année pour aider les familles avec ou sans enfant à charge.

En 2018, les membres du conseil d'administration ont décidé de revaloriser toutes les prestations : vacances enfants, vacances coopérateurs, naissances et jeunes enfants, collégiens, lycéens et étudiants, les sportifs et les adeptes des activités culturelles (sous certaines conditions de cotisations), les apprentis, les orphelins des coopérateurs et des coopératrices. Ils ont aussi décidé que les aides décès des coopérateurs, de leur conjoint ou de leur enfant devaient être plus importantes pour soulager les familles du poids des frais d'obsèques. Les coopérateurs devant faire face à des frais inhérents au handicap de leurs enfants sont également accompagnés dans le

cadre d'une prestation de secours exceptionnels.

Certains coopérateurs, victimes des inondations survenues en fin d'année dans le Sud-Est, ont sollicité l'Union Sociale pour obtenir une aide financière.

Globalement, l'Union Sociale a attribué 29 100 prestations pour un montant de 2 498 000 €, soit 79,5 % des cotisations encaissées.

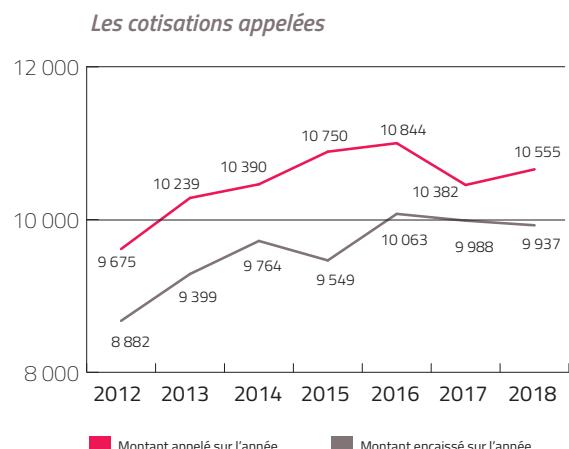
L'Union Sociale attend toujours plus de demandes de prestations à faire par le biais du site web puisque les Scop, les Scic et les coopérateurs disposent de leur espace spécialisé. Plus de papier, plus de risque de perte des demandes et surtout un traitement beaucoup plus rapide.

MOYENS FINANCIERS

LES COTISATIONS

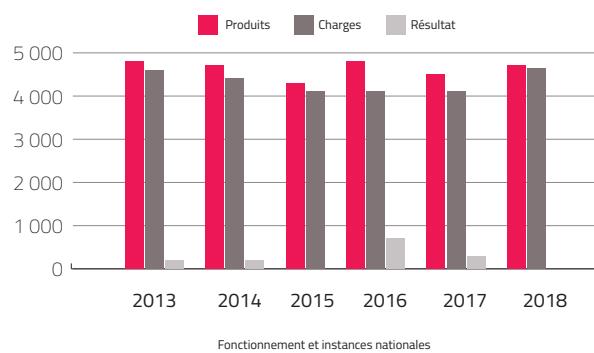
Le montant des cotisations appelées croît de 173 K€ entre 2017 et 2018, soit +1,6 %. Le montant des cotisations payées décroît quant à lui de 51 K€, soit -0,51 %. A noter que les encaissements de 2013 et 2014 intègrent des décalages de paiement des cotisations 2012, première année d'émission d'appels.

Le taux de recouvrement en fin d'année est de 89 %.

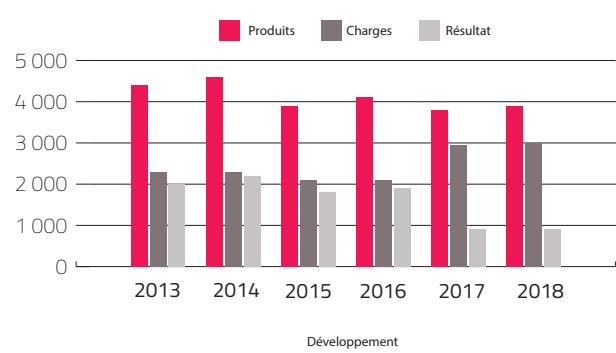


L'affectation des cotisations

Résultats 2013-2018 axe fonctionnement et instances nationales



Résultats 2013-2018 axe développement



LES SUBVENTIONS

Subventions 2016-2018 (en K€)

| | 2016 (*) | 2017 | 2018 |
|--------------------------------------------|------------|------------|------------|
| Ministère ESS (DIESS) | 160 | 150 | 120 |
| Ministère du Travail (Liste ministérielle) | 45 | 45 | 45 |
| Caisse des dépôts et consignations | 130 | 130 | 130 |
| Autres | 129 | 138 | 52 |
| Total subventions | 464 | 463 | 347 |

(*) hors Congrès

AFFECTATION DES MOYENS

| <i>Reversement aux unions régionales (en K€)</i> | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|--------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Reversement 1/3 cotisations | 3 133 | 3 255 | 3 183 | 3 354 | 3 329 | 3 312 |
| Reversements sup. axe développement | 60 | 170 | 613 | 685 | 1 518 | 1 503 |
| Résultat | 3 193 | 3 424 | 3 696 | 4 039 | 4 847 | 4 815 |

| <i>Fonctionnement et instances nationales (en K€)</i> | 2016 (*) | 2017 | 2018 |
|-------------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Cotisations et adhésions | 3 537 | 3 396 | 3 586 |
| Subventions | 427 | 413 | 348 |
| Autres produits | 265 | 216 | 196 |
| Produits d'exploitation | 4 229 | 4 025 | 4 129 |
| | | | |
| Achats et services extérieurs | 1 531 | 1 708 | 1 641 |
| Frais de personnel (yc taxes sur les salaires) | 1 739 | 1 655 | 1 939 |
| Impôts et taxes | 7 | 19 | 4 |
| Provisions, reprises et pertes sur cotisations | 107 | 97 | 374 |
| Autres charges | 196 | 298 | 354 |
| Charges d'exploitation | 3 580 | 3 777 | 4 311 |
| | | | |
| Résultat d'exploitation | 649 | 248 | -182 |
| | | | |
| Produits financiers et exceptionnels | 62 | 85 | 256 |
| Charges financières et exceptionnelles | 28 | 24 | 28 |
| Impôts sur les bénéfices | 9 | 10 | 11 |
| Résultat | 675 | 300 | 35 |

(*) hors Congrès

Les dépenses réalisées au titre du développement sont soit des charges d'exploitation, soit des immobilisations non amortissables : c'est le cas des augmentations de capital Socoden, constatées uniquement au bilan.

Le développement (en K€)

| | 2016 | 2017 | 2018 |
|--|------|------|------|
|--|------|------|------|

Tableau 1A - Dépenses de développement par année : charges d'exploitation

| | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Campagne de communication | 355 | 348 | 263 |
| Fonctionnement Socoden | 295 | 377 | 318 |
| Reversement UR/Abondement sup. plan de développement UR | 427 | 936 | 876 |
| Reversement UR/Financement des projets mutualisés UR | 50 | | |
| Reversement UR/Bornage réversement abdt croissance cotisations (hors nouveaux adhérents) | | 62 | |
| Reversement UR/Bornage réversement 1/3 cotisations UR | 204 | 214 | 174 |
| Réorganisation territoriale des UR | 4 | 171 | 25 |
| Coinvestissement postes UR | | 360 | 360 |
| Coordination de réseau (développement) | | 9 | 64 |
| Scop de l'Industrie | 117 | 121 | 116 |
| Renfort juridique | | | 98 |
| Plan de développement CAE | 27 | | 6 |
| Réflexion prospective | 72 | | |
| Création plateforme crowdfunding | 13 | 2 | 2 |
| Déploiement accélérateurs | | | 60 |
| CoopVenture | | | 44 |
| Total | 1 564 | 2 600 | 2 407 |

Tableau 1B - Dépenses de développement par année : immobilisations financières

| | | | |
|-------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Augmentation de capital de Socoden | | 1 000 | 1 500 |
| Augmentation de capital de Socoden (pour Fonds Impact Coopératif) | 1 750 | | |
| Total | 1 750 | 1 000 | 1 500 |



ANNEXES

6

MEMBRES DU BUREAU DE LA DIRECTION NATIONALE



Jacques Landriot,
président



Guy Babolat,
1^{er} vice-président en charge
du plan de développement
et de l'animation du réseau



Charles-Henri Montaut,
vice-président en charge
du lobbying



Amélie Rafael,
vice-présidente en charge
de la recherche et
développement



Alain Maïssa,
trésorier en charge des
ressources et des outils
financiers



Serge Boureau,
secrétaire en charge
de la vie coopérative



Séverine Saint Martin,
membre en charge
de la communication
et de la formation



MEMBRES DE LA DIRECTION NATIONALE

> Président

Jacques Landriot, [Groupe Up](#)

> UR Auvergne-Rhône-Alpes

Laurence Ruffin, [Alma](#)
Stéphane Tronchon, [Cogeci](#) (par intérim de mars à septembre)
Guy Babolat, [France Equipement Grande Cuisine](#)
Jérémie Jacquart, [Euclid ingénierie](#)

> UR Bourgogne Franche-Comté

Philippe Caseiro, [Cadoles](#)
Sylvain Montaron, [TT Géomètres experts](#)
Marie-Noëlle Leboucher, [Groupe demain](#)

> UR Grand Est

Hervé Mareschal, [STP Mader](#)
Françoise Boissière, [ReFormE](#)
Stéphane Bossuet, [Artenrél](#)

> UR Hauts-de-France

Pierre Thomas, [Instep](#)
Patrick Lenancker, [Arpège](#)
Amélie Rafael, [Syndex](#)

> UR Ile-de-France, Centre-Val de Loire, Dom-Tom

Jean-Marc Morandi, [Scoping](#)
Charles-Henri Montaut, [UTB](#)
Isabelle Jousselin, [Oonops](#)

> UR Nouvelle Aquitaine

Fernando Almeida, [Steco](#)
Didier Bayle, [l'Atelier du vitrail](#)
Stéphane Montuzet, [Interstices](#)
Simon Couteau, [ECF CERCA](#)
Bruno Fontan, [Aquabio](#)
Jean-Marie Thibaud, [SOPCZ](#)

> UR Occitanie

Xavier Châtellier, [Passerelles](#)
Rémi Roux, [Ethiquable](#)
Jean-Luc Candelon, [Scopelec](#)
Séverine Saint Martin, [Fondespierre](#)

> UR Ouest

Serge Boureau, [Macoretz](#)
Isabelle Amauger, [Elan Créateur](#)
Jean-Stéphane Pierre, [Hisa](#)

> UR Paca Corse

Alain Maïssa, [Sigec](#)
Colette Bellet, [Adrep](#)
Jean-Pierre Modica, [ATEM](#)

> Fédération nationale des Scop du BTP

Charles-Henri Montaut, [UTB](#)

> Fédération nationale des Scop de l'industrie

Jacques de Heere, [ACOME](#)

> Fédération nationale des Scop de la communication

Bernard Fautrez, [Résonance](#)

> Socoden

Georges Mandica, [Cogeci](#)

> Union Sociale des Scop et des Scic

Odile Clément



MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE

- > **Président**
Michel Bellet, [ACOME](#)
Île-de-France, Centre-Val de Loire, Dom-Tom
- > Olivier Laviollette, [Syndex](#)
Île-de-France, Centre-Val de Loire, Dom-Tom
- > Christian Simon, [Instep formation](#)
Hauts-de-France
- > Maurice Stellati, [CNE](#)
Auvergne-Rhône-Alpes



MEMBRES DE LA COMMISSION D'ARBITRAGE

>[Voir page 24](#)



DIRECTION DES OUTILS FINANCIERS

Directoire de Socoden

- > **Président**
Georges Mandica - [Cogeci](#)
Auvergne-Rhône-Alpes
- > Bruno Deroin - [UTB](#)
Île-de-France,
Centre-Val de Loire, Dom-Tom
- > Colette Bellet - [Adrep](#)
Paca Corse

Conseil d'administration de Scopinvest

- > **Président**
Jean-Pierre Ducol - [Regain](#)
Poitou-Charentes
- > Georges Mandica
Auvergne-Rhône-Alpes
Représentant de Socoden
- > Alain Maïssa
Paca Corse, membre du
Bureau de la DN trésorier en
charge des ressources et des
outils financiers
- > Pascal Trideau, représentant
d'ESFIN Participations

Directoire de Sofiscop

- > **Président**
Rija Rakotoarivony - [Groupe UP](#)
Île-de-France, Centre-Val de Loire, Dom-Tom
- > Jean-Pierre Ducol - [Regain](#)
Poitou-Charentes
- > Camille Dorival
[Alternatives Économiques](#)
Bourgogne Franche-Comté

Conseil de surveillance de Socoden

- > **Président**
Alain Maïssa - [Sigec](#)
Paca Corse

Conseil de surveillance de Sofiscop

- > **Président**
Christian Simon - [Instep](#)
Hauts-de-France



ORGANIGRAMME DE LA CG SCOP

(au 25 juin 2019)

Jacques LANDRIOT
PRÉSIDENT

Nelly PETIBON
**ASSISTANCE DE DIRECTION /
INSTANCES**

Fatima BELLAREDJ
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE

SERVICE ADMINISTRATIF & EXPLOITATION

Frédéric METAIREAU

- >**COMPTABILITÉ**
>Florentine GAU
>Marie-Adélaïde PIERRE
- >**COTISATIONS**
>Fatima ARRAS
- >**LISTE MINISTÈRE**
>Hafida RAMDANE
>Antoine BAHU
- >**ACCUEIL**
>François BOURDEREAU

PÔLE DÉVELOPPEMENT

- COMMUNICATION**
Corinne LEFAUCHEUX
>Chloé BIGOU
- CAE**
Nicolas SCALBERT
Anne-Claire PIGNAL
- ÉTUDES**
Catherine FRIEDRICH
- EUROPE PARTENARIATS**

SERVICES APPUI

- OUTILS FINANCIERS**
Thierry PERRIN
>Jérôme JUBIN
>Mitantsoa RAKOTONIAINA
- JURIDIQUE**
Marie CARUANA
>Raphaël DHONT
>Louis LAPORTE

PÔLE SERVICES MUTUALISÉS

- COORDINATION INDUSTRIE / REVISION**
Gérard CASSISI
>Fabrice GELIN
- SYSTÈMES D'INFORMATION**
Hervé SILVANT
- FORMATION / EMPLOI**
Pierre LIRET
- ANIMATION DE LA VIE COOPÉRATIVE**



Conception et mise en page

Service communication, Confédération
générale des Scop // Scop Otempora

Crédits photos

Stéphanie Tetu / La Company
(couverture, p7, p9, p10, p19, p22)

Stéphanie Bardes
(p8, p16, p31, p37, p38, p58, p59)

Palanca (couverture, p15)

Collectif BKE (couverture, p19)

AJC Impression (p12)

Casaco (p20)

Bruno Aussillou (p30)

Impression

Reprotochrome



CAP 70 000

ENTREZ DANS UNE DYNAMIQUE
DE CROISSANCE !



WWW.START-SCOP.FR